le franco albertain

Mercredi 30 octobre 1974 volume 7 numéro 47 — 15 cents

Réunion de l'exécutif provincial de l'A.C.F.A.

Un leadership qui s'affirme

(Photos: Le Franco)

Edmonton (GL) L'exécutif provincial de l'A.C.F.A. aura sans doute tenu sa meilleure réunion, en fin de semaine dernière, depuis que M. Frank McMahon a été élu président général il y a deux ans. A l'exception de la région de Morinville-Legal, toute la province était représentée à cette rencontre qui a débuté le vendredi soir, au Centre régional des soeurs Grises, pour se terminer le samedi après-midi.

Echanges d'information

La soirée du vendredi s'est passée principalement à échanger de l'information d'une région à l'autre. Les membres de l'exécutif, dont quelques-uns siègent depuis peu de temps, ont manifesté un intérêt particulier face au travail des animateurs régionaux. Ces derniers, qui participaient aussi à cette réunion, ont tracé un profil assez détaillé de la francophonie dans leurs régions respectives.

A Bonnyville et à Rivière-la-Paix (le représentant de St-Paul n'est arrivé que le samedi), on a affaire à des groupes plus homogènes, moins dispersés, de sorte que l'action de l'A.C.F.A. se fait sentir de façon plus concrète.



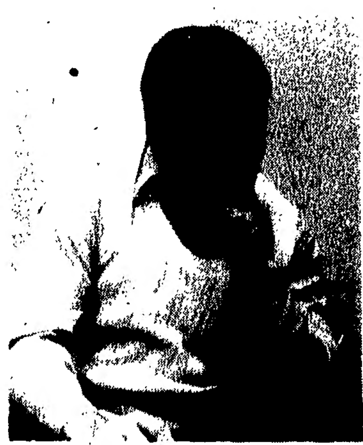
M. Jean Durant
Secrétaire général

Aussi, il a semblé que dans ces régions, les francophones sont en mesure de détenir un certain pouvoir politique auquel les groupes urbains peuvent à peine songer.

A Calgary et à Edmonton, selon les rapports qui ont été fournis, le principal problème demeure celui de rejoindre les gens. A l'un et l'autre endroits, l'Association ne rejoindrait qu'environ 7 pour 100 des francophones.

Vives réactions

Le lendemain matin, l'ordre du jour prévoyait d'abord une discussion avec M. Gérard Lebrun, représentant du Secrétariat d'Etat, à Edmonton. Les propos que M. Lebrun a tenus, face au travail que l'A.C.F.A. a réalisé dans le domaine socio-culturel au cours des dernières années, a provoqué de vives réactions de la part des membres de l'exécutif et des animateurs. Selon M. Lebrun, en effet, certaines personnes du Secrétariat d'Etat estimeraient qu'en Alberta les animateurs n'auraient pas fait un véritable travail d'animation, mais auraient été en quelque sorte des "personnes à tout faire" de l'A.C.F.A. dans les différentes régions. Toutes les personnes présentes ont estimé, au contraire, qu'un véritable travail de sensibilisation a été fait partout dans la province et que les subventions du Secrétariat d'Etat ont été employées de façon sérieuse et utile.



Me Hervé Durocher, vice-président

Par ailleurs, de nouveaux développements possibles au Secrétariat d'Etat, a annoncé M. Lebrun, limiteraient le rôle de l'A.C.F.A. au seul développement social des francophones, l'agent de liaison du Secrétariat d'Etat devant s'occuper lui-même des différents groupes culturels. Cette nouvelle a aussi été fort mal reçue, les représentants de l'A.C.F.A. estimant que les Franco-Albertains qui ont leurs racines en terre albertaine étaient mieux en mesure de promouvoir leur propre développement culturel que toute autre personne venant de l'extérieur.



M. Donald Cyr, vice-président et président à Bonnyville

Avant d'implanter ces nouvelles politiques, a ajouté M. Lebrun, le Secrétariat d'Etat, à Ottawa, enverra un enquêteur qui en discutera avec les représentants de l'A.C.F.A.

Nouveau secrétaire général

M. Jean Durant, le nouveau secrétaire général de l'A.C.F.A. était présent à cette rencontre, et les différents représentants de la province ont eu l'occasion d'échanger avec lui quant à son rôle et ses priorités. M. Durant a semblé confiant de pouvoir répondre aux expectatives de tous, mais, a-t-il ajouté, "ça me prendra quelque temps pour me familiariser avec les rouages du secrétariat provincial et les différents programmes; de plus, j'aurai grandement besoin de la collaboration de tous", a-t-il dit en terminant. M. Durant entrera en fonction le 1er novembre.

Autres sujets discutés

D'autres sujets d'importance ont retenu l'attention de l'exécutif et des animateurs durant la journée de samedi. Par exemple le Centre Culturel Mobile qui, a-t-on assuré, sera à Rivière-la-Paix le 24 novembre. On a également parlé du rallye qui aura lieu prochainement à Falher et au cours duquel on présentera un diaporama sur l'A.C.F.A. On entend aussi mettre sur pied de nouveaux programmes partout dans la province

(Suite à la page 16)



M. François McMahon, président général

Chez les scouts

Réunion des animateurs



De gauche à droite: Père André Mercure, o.m.i., aumônier provincial, M. Laurent Ulliac, président, et M. Laurent Beaudoin, commissaire provincial.

Edmonton (GL) - C'est samedi dernier, au Château Louis d'Edmonton que s'est tenue l'importante réunion des animateurs scouts de la province. Parmi les dix-neuf personnes présentes, on comptait les dix animateurs venus de Tangent, Falher, St-Isidore, St-Paul et Edmonton.

On sait que le mouvement scout franco-albertain, bien que de fondation assez récente compte déjà cinq meutes de louveteaux (St-Paul, Tangent, Edmonton, Falher et St-Isidore), trois troupes d'éclaireurs (Edmonton, St-Paul et Falher) et deux postes de pionniers (Edmonton et Falher). Chose intéressante à noter, le poste de pionnières de Falher est le premier à être établi au Canada.

La réunion de samedi comprenait un ordre du jour passablement chargé: commencée à 10h. a.m. elle s'est poursuivie jusqu'à 3h.30, alors qu'il a fallu ajourner pour permettre au conseil d'administration de tenir sa propre réunion.

Tout au cours de la journée, de nombreux échanges d'idées ont eu lieu entre les différents animateurs. On a également tenu des ateliers au sein desquels les responsables des différentes unités ont pu partager leurs expériences. Avant le déjeuner du midi, l'aumônier provincial, le père André Mercure, a présidé une célébration de la Parole qui s'est terminée par un travail en atelier: les participants ont été invités à discuter leurs rôles comme chrétiens dans le mouvement scout.

Au cours de la réunion de l'exécutif qui a suivi celle des animateurs, on a travaillé à préparer la réunion générale annuelle du 9 novembre prochain, et il a également été question du plan de décentralisation nationale du scoutisme francophone. Selon ce plan, l'Association des scouts du Canada se diviserait en quatre conférences. Celle de l'Ouest serait éventuellement divisée en quatre districts, soit celui de la Rivière Rouge, celui de Gravelbourg, celui de l'Alberta et celui de Vancouver. Une telle décentralisation permettrait un développement plus efficace du scoutisme francophone dans l'Ouest, a dit M. Laurent Beaudoin, commissaire provincial.

Pour l'instant, d'ajouter M. Beaudoin, notre besoin le plus pressant est celui d'animateurs, surtout à Edmonton.

Courrier de deuxième classe

Adresse

fenêtre sur le monde

LES "BEBELLES" COÛTERONT PLUS CHER

Qu'ont en commun l'industrie de l'imprimerie celle de la fabrication des jouets? Toujours la même histoire de pénuries d'approvisionnements et de coûts élevés de matériaux... et un intérêt sérieux portant sur les règlements des emballages bilingues. Selon un interview paru dans le "Globe and Mail" avec Robert Weill, président de l'Association canadienne des fabricants de jouets, ces règlements qui avaient été conçus à l'origine pour l'industrie de l'alimentation et des produits pharmaceutiques s'appliquent maintenant à toutes les marchandises emballées. L'application de ces règlements augmentent ainsi les coûts de fabrication en général. Dans certains cas, elle a même entraîné des problèmes d'exportations. M. Weill prévoit que pour la prochaine saison de Noël, le prix des jouets au détail augmentera de 20 à 25 pour 100 en comparaison avec les prix de l'an dernier.

LA PRÉFABRICATION N'EST PAS UNE NOUVEAUTÉ

La Bibliothèque Beaugrenelle (Paris) consacre sa première exposition à l'oeuvre de Gustave Eiffel, *ingénieur français* né à Dijon en 1832 et mort à Paris en 1923. Son oeuvre la plus célèbre, la Tour Eiffel, construite à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, est mondialement connue; elle a fasciné de nombreux artistes et inspiré toute une école - les constructuvistes, Fernand Léger lui-même rêvait de la décorer. Mais Gustave Eiffel a fait bien d'autres choses: entre autres, il était un adepte de la préfabrication; il a mis au point des ponts portatifs exportables en pièces détachées. Il a ainsi construit des écluses pour le canal de Panama et réalisé les toits pour la gare de Budapest et pour les magasins du Bon Marché à Paris, une coupole pour l'Observatoire de Nice et l'ossature de la statue de la Liberté à New York.

LES AMÉRICAINES S'HABILLENT À LA FRANÇAISE

La clientèle particulière n'existant presque plus - 5,000 femmes seulement sont clientes de couturiers contre 15,000 en 1946 - la haute couture parisienne a dû s'orienter vers d'autres activités et le prêt-à-porter en est l'une des plus importantes. En outre, il faut signaler que la vente des patrons signés "Dior" ou "Saint-Laurent" est une source importante de profits pour la haute couture française; en effet, plus de deux millions d'Américaines achètent tous les ans un patron (de deux dollars environ) pour faire elles-mêmes la robe née de l'inspiration des créateurs parisiens.

DEUX MILLIONS AUX ECOLES D'OTTAWA

Le Secrétaire d'Etat, monsieur J. Hugh Faulkner, et le Ministre de l'éducation de l'Ontario, monsieur Thomas L. Wells, ont annoncé qu'une entente était intervenue selon laquelle quelque deux millions de dollars seront mis à la disposition des quatre Conseils scolaires d'Ottawa continuer le projet pilote relatif à l'augmentation du français langue seconde dans la région de la Capitale nationale. Ce projet en est à sa troisième année.

COURS DE FRANCAIS ORAL

Le département de l'Extention de l'Université de l'Alberta offre une deuxième section de français oral intermédiaire. Ces cours débuteront le 6 novembre. Ils s'adressent à des gens qui ont déjà une certaine connaissance du français mais qui veulent développer leur facilité à s'exprimer en français. On se servira de matériel audio-visuel. Ce cours se donnera tous les mercredis et dureront 20 semaines. Pour s'inscrire, s'adresser à pièce 228, Corbett Hall, 82 avenue et 112 rue. Les frais d'inscription sont de $85. Limite par classe: 15 étudiants.

NOYES DANS LE VIN

Quatre membres d'une même famille ont trouvé la mort, asphyxiés dans une cuve à vin, à Pedemonte di San Pietro, *localité située dans la* région de Vérone. La première victime fut un garçon de sept ans qui, essayant de récupérer un ballon dans la cuve, tomba dans celle-ci, asphyxié par les vapeurs. Ses camarades alertèrent alors ses parents. A tour de rôle la tante du garçonnet, âgée de 44 ans, puis sa mère et son père, âgés respectivement de 40 et 51 ans, tentèrent de dégager l'enfant, mais rapidement étourdis par les vapeurs, ils furent incapables de sortir de la cuve.

JUSQU'AU BOUT CONTRE LE CRIME

Le premier ministre de la province de Québec, M. Robert Bourassa, ne se sent aucunement intimidé par les menaces dont il a été l'objet à l'instar du juge Cliche et de certains témoins importants. Et il prévient que le gouvernement "ira jusqu'au bout" dans sa lutte contre le crime. Devant les quelque 600 militants libéraux réunis en congrès régional à la polyvalente Edouard-Montpetit, M. Bourassa a indiqué que ceux qui sont visés par les enquêtes présentement en cours prennent toutes sortes de moyens pour empêcher le gouvernement, mais qu'ils perdent leur temps.

LE PETIT SIMARD ET LES LIBERAUX

S'il avait été bien informé, le père de René Simard n'aurait jamais permis que son fils chante au gala du parti libéral du Québec, il y a quelques jours. Fervent indépendantiste, M. Jean-Roch Simard a été humilié par cet événement et il veillera à ce qu'il ne se répète pas. "C'est très humiliant pour moi, a-t-il dit, pour ma classe de bûcherons, de balayeurs de rues et de vidangeurs..."

SOURIS POILUES

Des chercheurs soviétiques font pousser présentement des poils très longs sur les souris avec un produit à base de silicone. On a aussi fait des expériences sur les humains et les résultats seraient très prometteurs.

SAUVONS MONTREAL!

Le mouvement Sauvons Montréal a présenté récemment à l'hôtel de ville une pétition signée de 10,300 noms demandant à l'administration municipale d'imposer un moratoire de deux ans sur toute démolition d'édifice et la nomination d'un auditeur qui analyserait les finances de la ville.

FORD PESSIMISTE

Le président Gerald Ford a reconnu dernièrement que le parti républicain est mal parti pour les élections législatives du 5 novembre. Passant de la diplomatie et de la fiesta mexicaine à la politique électorale, le chef de l'exécutif s'est rendu apporter son soutien à trois parlementaires républicains, les premiers que l'Oklahoma de tradition démocrate avait eus depuis longtemps.

Dates à retenir — novembre 74

	26 oct. - 3 nov. *6 RMS RIV VU* Théâtre Citadel Edmonton	24 oct. au 2 nov. (sauf dimanches) Le Studio Theatre de l'Université présente *"Sticks and Stones"* 8h.30 p.m.	31 oct., 2 et 4 novembre CARMEN à l'Auditorium du Jubilée	31 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 ORPHEE *Entrée gratuite*	1 DANSE DE L'HALLOWEN à Calgary Salle Sainte-Famille 21h.	2 PARTIE DE CARTES à St-Isidore à la salle de l'école à 8h.30
3 Enregistrement de tous les joueurs de hockey de St-Thomas 2h. à 4h. au gymnase de l'école St-Thomas	4	5 Réunion de la F.F.C.F. Souper-conférence du club RICHELIEU d'Edmonton Coral Inn	6 Réunion générale des parents Ecole N-D de Lourdes 7h.30 p.m.	7 Long métrage au Collège St-Jean à 19h.30 LE BOUCHER *Entrée gratuite*	8 8 - 9 - 10 novembre Atelier de danses folkloriques au Collège Saint-Jean Pour inscriptions: 466-0882	9 DANSE AVEC ORCHESTRE Salle Sainte-Famille Calgary 20h. Réunion générale annuelle de l'Association des Scouts à Edmonton
10	11	12	13	14 Long métrage au Collège St-Jean LE DESORDRE A 20 ANS 19h.30 *Entrée gratuite*	15	16 BAL DU RICHELIEU Edmonton
17	18	19	20 Film à Calgary La mort d'un bûcheron Université (S.T. 148) 20h.	21 Long métrage au Collège St-Jean BENITO CERENO 19h.30 *Entrée gratuite*	22	23 Célébration de la STE-CATHERINE à Bonnyville
24 Rallye de l'ACFA à Falher	25	26	27	28 Long métrage au Collège St-Jean L'AUBERGE ROUGE 19h.30 *Entrée gratuite*	29 29-30 nov. 1 dec. THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON *Détails à venir*	30

Ecole unilingue ou bilingue ?

Le Collège universitaire Saint-Jean vient de publier le premier rapport de son projet de recherche intitulé: Ecole Unilingue ou Bilingue pour les Franco-albertains, cette recherche est subventionnée par le Secrétariat d'Etat à Ottawa.

Ce premier rapport descriptif compte deux tomes dont les contenus sont: 1. l'Etude sociale des Franco-albertains qui donne différents renseignements concernant la répartition géographique, démographique, l'histoire et une analyse sociologique et socio-linguistique de la Société franco-albertaine. 2e volume est consacré entièrement à la description de l'éducation bilingue en Alberta. C'est ainsi qu'une analyse de l'aspect légal et des structures administratives scolaires a été faite d'une part et d'autre part une analyse des données quantitatives sur la population scolaire, le personnel enseignant, les programmes scolaires a été menée. L'histoire de l'AEBA, l'analyse du contenu de certains aspects des programmes scolaires, une approche linguistique et psycho-linguistique font également partie de ce second volume.

L'équipe de recherche qui a mené ce premier travail était constituée de: Dr O. Silla, directeur et coordonnateur de la recherche et auteur de l'analyse sociologique de l'étude.

Michel Mabru, Chef de l'équipe de recherche sociale qui a mené les études géo-démographiques; Mme Denise Stocco, responsable de l'étude historique; Kim McCalla, étude socio-linguistique; Kenneth Munro, l'histoire de la vie économique des Franco-albertains; Midge Nicholchuck, analyse des structures légales et administratives de l'éducation bilingue en Alberta; Sr Edith Boucher, étude sur la situation du français à l'élémentaire; Dr M. Kapetanovic, rapport sur l'enseignement de la littérature française; Jean Fortier et Sr Alice Trottier, étude du programme des sciences sociales à J.H. Picard; Evelyne Foex-Olsen, analyse historique de l'ABEA au conseil français; Dr P. Monod et M. Queyrane, étude fondée sur le recensement des erreurs relevées dans les examens de français d'étudiants de 1ère et de 2e année universitaire. Cette étude n'a pas été menée dans le cadre de la recherche, mais son importance nous a conduit à l'insérer dans notre rapport; A. Bussière, performance linguistique français/anglais et interférence entre l'anglais et le français chez les francophones de 7e année en Alberta; Dr Steve Carey, chef de l'équipe psycho-linguistique, approche psycho-linguistique du bilinguisme franco-albertain; Frank McMahon, doyen du Collège universitaire Saint-Jean et chef de l'équipe pédagogique préface ce premier rapport.

Les exemplaires de cette recherche peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du projet de recherche, 8406 - 91 rue, Edmonton, au prix de vingt-cinq dollars ($25.00) les deux tomes.

Le Secrétariat d'Etat a reconduit la 2e partie du contrat qui permettra à l'équipe de recherche de poursuivre la 2e phase de l'étude en cours.

Dr Ousmane Silla

Marie Moreau, gagnante à l'émission Sprint

L'émission SPRINT à laquelle deux étudiants d'Edmonton ont participé a été diffusée mardi le 22 octobre dernier. C'est Marie Moreau et sa soeur Anne qui ont remporté la victoire en totalisant 210 points, et elles se méritent ainsi un voyage aux frais de Radio-Canada en Allemagne. C'est à l'été 75 que Marie et Anne se joindront aux autres gagnants et à l'équipe de production de SPRINT pour entreprendre ce voyage qui promet d'être des plus enrichissants.

Le prochain concours d'admission à l'émission SPRINT aura lieu à l'édifice de Radio-Canada, CBXFT,8861 - 75e rue, samedi le 23 novembre.

Les thèmes seront: Les jeux d'été d'Helsindi 1952, Les Jeux d'hiver d'Oslo 1952, Les jeux d'été Melbourne-Stockholm 1956, Les jeux d'hiver de Cortina d'Ampezzo 1956.

Pour obtenir un document de base sur ces jeux, communiquez avec Paul Denis de Radio-Canada, CBXFT, au numéro 469-2321.

Automobilistes, préparez-vous pour l'hiver!

Tout véhicule circulant les routes montagneuses et les chemins secondaires menant aux différents centres de ski dans les parcs devra être équipé de pneus à neige ou de chaînes bien installées.

Les conditions hivernales sont parfois sévères, ce qui incitera le chauffeur à être alerte et prudent en tout temps. La Loi des parcs nationaux concernant la circulation routière stipule que les voitures doivent être munies de pneus à crampons ou de chaînes dès que les premières neiges recouvent la chaussée. Des panneaux de signalisation à cet effet seront érigés sur les voies principales et les routes secondaires.

Les automobilistes sont priés de consulter les rapports sur l'état des routes avant d'entreprendre un voyage dans les parcs de montagnes cet hiver. Ces rapports sont disponibles à l'Alberta Motor Association ou au British Columbia Automobile Association.



Qu'est-ce que le droit à la chasse? Il y a l'instinct de la chasse, le besoin de chasser selon le temps et la saison, d'obéir aux conseils éternels qui vous viennent de la terre et des nuages, aux ordres clairs qui se lèvent en vous-mêmes, qui montent en vous avec la même lenteur paisible que la lune blanche sur les champs...(Maurice Genevoix né en 1890-)

Quant vient le temps de s'emparer de la cote d'écoute.....Il faut dire que Radio-Canada est à l'avant-garde. La semaine dernière CBXT (English), lors de son émission "Hourglass", a interviewé quelques candidates du concours "Mlle Nue-Edmonton 1974" et à la fin du programme les téléspectateurs ont vu se parader "les fesses à l'air" ces atrocités. Et alors.....Les standardistes de Radio-Canada ont reçu environ 300 appels de personnes s'opposant à ce genre de comédie galeuse. L'affaire a rebondi jusqu'au parlement albertain. Le promoteur de ce concours, Pierre Cochard de la boîte "Chez Pierre", a déclaré au même auditoire, que dès cet hiver un grand concours serait lancé pour trouver le "Monsieur Edmonton Nu" de l'année. Dommage que l'ancien rédacteur du Franco, Yvan Poulin ne demeure plus à Edmonton...Il aurait fait un excellent candidat.....! !

"Par ailleurs à la grand-messe de St-Joachim, le curé a invité la population francophone à signer une pétition pour s'opposer à ce ce genre de programme à la télévision. Faudrait peut-être inviter la population francophone à regarder le canal 11 (CBXFT) là où les émissions sont toujours propres...! ! "

Une caissière de la Francalta, Cécile Lavigne, a trouvé le mot juste, un jour que les clients étaient peu nombreux...De dire Cécile "l'atmosphère est samedicieuse." J'aimerais savoir ce qu'en pense l'Académie canadienne-française?

L'oubli vient toujours, c'est la seule chose qui pardonne, dit le dicton. La semaine dernière, notre premier ministre se rendait en France pour tâcher de faire oublier une fois pour toute, cette déclaration faite par le Général "Vive le Québec Libre". C'est peut-être pour cette raison que chez nos voisins du sud, un ancien président dont j'ignore le nom, trouvait l'adjectif qualificatif pour notre beau Pierre..."That A.H. Trudeau", oui sans le savoir, R. Nixon a fait plaisir à 3,000,000 Canadiens.

Un peu plus près de nous, John (honest) Deifenbaker a déclaré à Saskatoon que la phrase "Our home and Native Land" devrait être rayée de l'hymne national O Canada. D'ajouter l'ancien premier ministre "300,000 Canadiens ne considèrent pas le Canada comme leur terre natale." Aucun problème, ces 300,000 Canadiens lorsqu'ils interprètent l'hymne national n'ont qu'à marmonner les paroles. N'est-ce pas ce que l'on fait régulièrement aux parties de football ?

Il semblerait que les Eskimos d'Edmonton seront les prochains détenteurs de la coupe Grey, et ce, s'ils réussissent à battre les Roughriders de la Saskatchewan lors de la grande finale de l'Ouest, prévue pour la mi-novembre.

Sans aucun doute que vous avez eu l'occasion de regarder W-5 à la télévision dimanche dernier. Une des invités était la femme du premier ministre, Margaret Trudeau. Pour la première femme du Canada, le rôle d'être la femme du premier ministre n'a rien d'extraordinaire...Et dire qu'il y a des dames en Alberta qui se surpassent en relations publiques, n'est-ce pas que ce serait un beau rôle pour elles? !

éditorial

Troublantes inquiétudes au Edmonton Journal

Le 22 octobre dernier, l'honorable Robert Andras, ministre de la Main d'oeuvre et de l'Immigration annonçait à la Chambre des communes, certaines modifications provisoires au Règlement en vertu de la loi actuelle de l'immigration. Dans son discours, il y avait ce petit paragraphe qui a provoqué de troublantes inquiétudes au Edmonton Journal, si on en juge par l'éditorial du 24 octobre:

"Les députés ne sont pas sans savoir, dit M. Andras, que le gouvernement se préoccupe de ce que les immigrants francophones soient si peu nombreux. Or, si tous les immigrants, y compris les francophones, doivent être touchés par ces modifications, je dois souligner que nous sommes résolus à trouver une formule pour encourager l'immigration de francophones au Canada".

Au cours de son discours, M. Andras a expliqué clairement sa nouvelle politique qui entend, sans discrimination, restreindre l'immigration au Canada, en raison de la situation actuelle concernant le chômage, la rareté de logement et les services sociaux qui risqueraient de faire défaut aux nouveaux arrivés. Bref, la nouvelle politique est orientée de façon à assurer le bien-être des Canadiens d'abord, puis des immigrants éventuels. "Le gouvernement canadien ferait preuve d'inconscience, dit-il, s'il admettait plus d'immigrants qu'il ne peut en recevoir".

Il s'agit donc de nouveaux critères qui ne touchent d'ailleurs pas les "immigrants parrainés", c'est- à-dire les proches parents de citoyens canadiens ou de résidents canadiens qui viennent rejoindre leur famille au Canada; et qui ne changent rien en l'intérêt que le Canada a toujours manifesté envers les personnes persécutées ou déplacées.

Ce que le gouvernement entend faire, c'est de prendre des dispositions sages et prudentes pour endiguer jusqu'à un certain point le flot d'immigrants qui arrivent chaque jour, tout en cherchant une formule pour encourager l'immigration de francophones au Canada: ce qui est aussi plein de bon sens si l'on tient compte de la dualité linguistique de notre pays.

Mais l'Edmonton Journal ne l'entend pas ainsi et n'hésite pas à qualifier de "clairement discriminatoire", cette politique que tous les Canadiens à l'esprit ouvert (liberal-minded Canadians) vont sûrement trouver répugnante. A l'appui, il invoque l'argûment suivant: "pourquoi alors ne pas accorder une préférence aux peuples qui parlent l'indien et l'esquimau pour préserver la culture et la langue menacées de ces peuples? " Une telle suggestion d'un éditorialiste à bout d'idées se passe de commentaires, à moins que quelqu'un puisse nous indiquer dans quelle partie du monde on peut trouver des gens qui parlent le cri, le pied-noir ou le saulteux...

Je ne sache pas, par ailleurs, que le Edmonton Journal ne soit jamais monté sur ses grands chevaux pour protester contre les règlements de la loi sur la citoyenneté canadienne qui jusqu'à maintenant a toujours favorisé nettement les Britanniques en n'exigeant pas d'eux qu'ils aient une audience devant un tribunal avant de recevoir leur citoyenneté canadienne, alors que la chose était obligatoire pour tous les autres immigrants.

L'Edmonton Journal a-t-il protesté, après la guerre, alors qu'une nette préférence était donnée aux Anglais d'Angleterre, à tel point que le député conservateur de Kamloops qui était alors M. M.E.D. Fulton avait dit "qu'il serait plus logique pour notre pays de faire venir le surplus de population d'Angleterre ici, afin de les nourrir sur place, que d'expédier des vivres et des marchandises pour des gens toujours trop nombreux pour vivre à même leur pays" (La Survivance, 28 juin 1950).

De tels exemples, on pourrait en citer bien d'autres. Bref, et ce n'est pas la première fois que l'Edmonton Journal en fait la preuve, s'il s'agit de francophones, c'est la discrimination, de l'étroitesse d'esprit, du fanatisme. S'il s'agit des anglophones, c'est de l'ouverture d'esprit, de la philanthropie, du "fair play"...Comme le disait jadis le père Breton, "ce sont ceux qui crient le plus fort en faveur de l'immigration qui sont le moins sincères. Ils veulent des immigrants, mais à condition qu'ils soient britanniques, ou du moins assimilables à leur gré" (La Survivance, 13 août 1947).

Si on peut dire que la mentalité a changé dans l'Ouest depuis quelques années, face à la francophonie, il ne faut surtout pas crier au fait accompli. Et si changement il y a eu, ce n'est pas au Edmonton Journal que nous le devons!

Guy Lacombe

opinions libres

Félicitations au Franco

Monsieur le Rédacteur,

Le Franco-albertain m'arrive toujours avec environ deux semaines de retard, mais cela ne m'empêche pas de le lire avec beaucoup d'intérêt. Il m'est toujours agréable de recevoir des nouvelles des nombreux amis albertains, suivre leurs activités collectives ainsi que de constater leurs succès et leurs difficultés.

Je n'ai pas été surpris d'apprendre que le "Franco" s'est, pour la troisième année consécutive, classé premier au concours des Hebdos du Canada parmis les journaux de sa catégorie. Je m'empresse de venir vous en féliciter, vous ainsi que toute votre équipe.

C'est là un témoignage vivant du dynamisme et de la qualité du français en usage chez vous. Il va sans dire que cela témoigne aussi de la compétence du personnel de votre journal. On ne peut que souhaiter que la population en vienne à apprécier de plus en plus les avantages que lui offre un instrument de communication comme "le Franco"

Il n'y a pas de doute en effet que pour une communauté linguistique et culturelle aussi menacée et dispersée que celle des Franco-albertains, la presse écrite, quand elle est de bonne qualité, constitue un trait d'union qui combat l'isolement de façon très efficace. On peut dire avec certitude que ceux qui s'y intéressent, qui le lisent, qui s'en servent pour communiquer, ne sont pas sur le point de perdre leur identité de Canadiens d'expression française.

C'est ce dont doivent se souvenir les chefs de file dans l'établissement de leurs priorités en ce qui concerne les programmes de promotion et d'animation de la vie française.

Je profite de l'occasion pour vous dire comment il fut agréable à un groupe de Lucerne, Québec, auquel j'appartiens, de recevoir en juillet dernier un groupe de Falher, Alberta. Ces amis de la région de la Rivière de la Paix nous rendaient la visite que nous leur avions faite en 1973. Nous avons tenté de les accueillir avec autant de chaleur qu'ils nous en avaient témoignée lorsque nous les visitions. De ces échanges sont nés des liens d'amitié qui dureront longtemps et qui donneront lieu à d'autres rencontres. Vous voudrez bien les saluer pour moi et leur transmettre l'expression de toute notre amitié.

En terminant, je ne puis que vous féliciter pour votre excellent travail et vous encourager à continuer de succès en succès.

Sincèrement,

J. René Préfontaine

Le Franco
Hebdo du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Guy Lacombe

Adjointe à la direction: Micheline Duclaume
Composition: Lilianne Cloutier
Mise-en-page: Louise Chartrand

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $5.00 par année; $9.00 pour 2 ans. Etats-Unis et autre. pays étrangers: $7.50 par année.

Courrier de 2e classe, enregistrement No 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

Franco - Rivière-la-Paix


Mme Marie Paule Boutet
Falher Tel 837-2192

Des citoyens de l'Age d'Or visitent l'Ontario

Mercredi, 25 septembre à 1h.55 par la voie d'Air Canada, s'envolaient, 20 citoyens de l'Age d'Or de Falher, Donnelly, Girouxville et McLennan, pour un voyage d'échange, vers l'Est de l'Ontario.

Des gens venus nous accueillir à l'aéroport d'Ottawa, nous conduisirent à l'école de Bourget où nous attendaient le curé de la paroisse, son vicaire, un prêtre d'Hammond, organisateur de ce projet-visite, et tous ceux qui devaient nous héberger.

Après le mot de bienvenue et les présentations de part et d'autre, un délicieux goûter fut servi. Tard dans la soirée, nous regagnons le foyer assigné à chacun, pour le temps de notre séjour.

Un autobus scolaire fut notre moyen de transport commun pour effectuer les visites suivantes: La Capitale Fédérale: Edifice du Parlement, bibliothèque nationale, Cour Suprême, Place de la Confédération, le Mail de la rue Sparks. Centre national des Arts, la Galerie national, le Musée national, la Ferme expérimentale, le journal Le Droit, la pointe Nepean, le Musée de guerre, Hôtel des Monnaies, les Archives nationales, le Parc de Rockliffe, le Musée des Sciences et Technologie, le Parc de la Gatineau, Promenade de la Gatineau, Résidence d'été du premier ministre, la Forêt Larose (Bourget) Centre écologique, pique-nique, Ferme de culture de patates, Ferme agricole.

Dimanche, journée libre, commencée par la messe dominicale, puis visites diverses, au choix des gens où nous demeurions.

Cette journée fut couronnée par une soirée canadienne de rencontre, avec les paroissiens de Bourget, Hammond, Wendover, Rockland, St-Pascal de Baylon et même des gens d'Ottawa, à la Ferme Denys, 3e Concession, Plantagenet. Il y eut musique, danse, chant rehaussés par un succulent lunch servi par les dames.

Sincères remerciements à tous ceux qui nous ont permis, de quelque manière que ce soit, de faire ce voyage, intéressant, instructif, enrichissant, nous fournissant l'occasion de faire de nouvelles connaissances et consolidant les liens d'amitié du groupe des vingt citoyens de Rivière-la-Paix.

Francalta à St-Isidore


Réal Monfette et Mme Paul Lavoie

Le 26 septembre dernier la Caisse Francalta ouvrait un comptoir à la co-opérative de St-Isidore, pour donner un meilleur service bancaire aux gens de la région.

Mlle Madeleine Fortin sera à votre disposition de 9h.00 à 5h.00 du mardi au vendredi et de 9h.00 à 12h.00 le samedi pour recevoir vos transactions.

M. Réal Monfette sera là de 5h.00 à 6h.00 du mardi au vendredi et le samedi matin pour les applications d'emprunts et toutes autres informations.

Le comptoir de St-Isidore compte présentement 53 membres. Nous espérons que ce chiffre augmentera assez rapidement.

Le personnel de la Caisse se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements au sujet des fonctionnements et des avantages des Caisses.

Elections dans la région de Smoky River

Girouxville

Tous élus par acclamation: Maire: Roy Cunningham; Conseillers: Alphonse Deslauriers, René Nolette.

Donnelly

Tous élus par acclamation: Maire: Gabriel Boucher; Conseillers: Edouard Requier, Raymond Maisonneuve.

COMMISSAIRES

A Falher

Tous élus par acclamation: René Turcotte, Roland Turcotte, Léo Garand, André Brémont et Mme Jeanne Gervais.

Ecole Séparée de McLennan

Cinq commissaires élus: Charles Lamoureux 113; Paula Deslauriers 97; Bernard Dubrule 90; Clément Johnson 88; Len Pelland Jr 80; Hector Labbé 54; Roméo Perra 49; Evelyn Belhomme 42.

Division Scolaire de High Prairie

Subdivision 1 (Girouxville - Jean Côté - Culp et régions): Bernard Lamoureux 196; Fernand Turcotte 103.

Subdivision 2 (Donnelly - Guy - Kathleen - McLennan): René Garant 312; Révérend Phylis Lock 102

Franco-Saint-Paul

Le Cercle Dramatique présente deux comédies



Claude Brousseau


Jeannette Ouellette


René Amyotte

Le Cercle Dramatique présentera le 22, 23 et 24 novembre, deux comédies. L'un d'elle est "La Veuve" de Félix Leclerc. Claude Brousseau interprétera le rôle de Bouclé, Jeannette Ouellette celui de la Veuve et René Amyotte celui du curé.

Assemblée annuelle des scouts

Mercredi le 16 octobre avait lieu l'assemblée annuelle des scouts à laquelle 25 personnes étaient présentes.

Le rapport de l'année fut donné et il y eut mention des activités les plus importantes de l'année. Chez les louveteaux: excursions, visite au Alberta Game Farm, camp d'été; chez les éclaireurs: excursions, visite à Edmonton qui comprit visite au Planatorium, baignade à la piscine Coronation et souper au Buffalo Bill, ainsi que le camp d'été. Le rapport financier fut lu par la secrétaire.

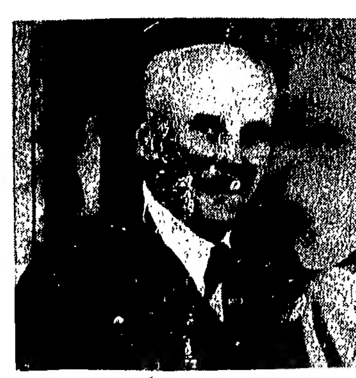
En juillet dernier, Roland Charron, René Amyotte et Claude Pruneau passèrent une semaine de formation pour les animateurs à Saint-Roch, province de Québec. Il fut mentionné aussi qu'au concours des écussons provincial Charles Lamontagne fut gagnant du 4e prix. Félicitations, Charles!

Il y eut ensuite l'élection du Conseil Administratif. Président: Raymond Hurtubise; Vice-Président: Paul Chamberland; Secrétaire: Raymonde Chamberland; Trésorière: Henriette Charron; Conseillers: Walter Fagnan, Cécile Routhier, Marie Mercier, Gertrude Larochelle, Isabelle Augert et Carmen Lambert; Aumônier: L'abbé Marcel Croteau. Nous avons pour animateurs des louveteaux (9 et 10 ans), Roland et Jeanne Charron et Thomas et Hélène Lamontagne; pour les éclaireurs (11 et 12 ans), Claude Pruneau et Robert Roberge avec René Amyotte chef animateur pour les deux meutes.

M. l'aumônier nous adressa quelques mots et nous rappela que nous devons toujours garder l'aspect chrétien dans le mouvement scout. Les parents furent invités à se joindre aux animateurs pour un cours de formation à Edmonton l'été prochain.

Merci à tous les parents pour l'encouragement qu'ils ont démontré en assistant à cette assemblée. Nous avons besoin de votre appui et votre coopération.

Décès de M. André Brousseau



M. André Brousseau est né le 8 juillet 1873 à St-Bernard (Dorchester), P. Québec. Il épousa Angélina Langevin et, en 1907 il arrivait dans l'Alberta avec trois enfants, il prenait un homestead à un demi-mille au nord du village actuel de St-Vincent. Huit autres enfants s'ajoutèrent à sa famille parmi lesquels on compte huit filles: Anna (Mme Adrien Piquette; Marianne (Mme Ovide Gervais); Régina (Mme Maurice Hébert); Jeanne (Mme Patrice Bussière); Laura (Mme Ernest Forrend); Emilienne (décédée) Mme Parfait Martin; Juliette, religieuse; trois garçons: Léon, Alphonse et Ovide.

M. André Brousseau a vu grandir sa famille jusqu'à la cinquième génération. Il compte 80 petits enfants, 220 arrière-petits-enfants et 26 arrière-arrière petits-enfants.

Notre aïeul possédait les vertus qui caractérisaient si souvent les pionniers. Il était fervent chrétien, ne refusait jamais de donner un coup de main et possédait de l'adresse dans plusieurs métiers.

Dieu l'a récompensé en lui accordant une bonne santé. A l'âge de 85 et même 90 ans, il pouvait encore rendre service sur la ferme de son garçon.

En juillet 1973, la famille célébrait son centième anniversaire à St-Vincent. Ce fut une grande réunion de famille. Grand-père reconnaissait toutes les centaines de figures autour de lui, mais c'était les plus petits surtout qu'il serrait et embrassait plus fort.

Vendredi, le 18 octobre, M. Brousseau mourut à l'hôpital St-Paul à l'âge de 101 ans et 3 mois. Le service eut lieu en l'église St-Vincent. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse. Cette fois c'était Grand-père lui-même qui célébrait son entrée dans la maison du Père.

Les Oblats se réuniront bientôt en chapitre

Edmonton —(GL)— C'est le mois prochain qu'aura lieu, à Rome, le Chapitre général des Oblats. Bien que le dernier ait eu lieu en 1972 et que le prochain ne devait avoir lieu qu'en 1978, ce Chapitre a été rendu nécessaire par la démission du Supérieur général, le Père Richard Hanley. C'est au mois de juin dernier, en effet, que le Père Hanley résignait ses fonctions parce que, disait-il, "il ne se sentait plus capable de diriger un institut religieux dans l'Eglise, aujourd'hui".

Environ un mois

Selon le Père Thomas Bilodeau, provincial de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan, ce Chapitre ne devrait pas durer beaucoup plus d'un mois. En général, les Oblats sont satisfaits du travail qui a été fait en 1972 concernant les nouvelles structures qu'ils se sont données et les orientations qu'ils ont prises. Une de ces orientations était la formation de la "communauté apostolique", non seulement au sein de la congrégation elle-même, mais également avec des groupes de fidèles. "Ici dans la province, de dire le Père Bilodeau, ces nouvelles orientations ont déjà démarré dans certains milieux, et nous devons continuer à travailler dans ce sens-là". Bref, le Chapitre, outre certaines questions qui seront évidemment débattues, sera d'abord et avant tout, prévoit-on, un chapitre d'élections.

Le style du Père Hanley

Les réactions qui ont été manifestées un peu partout au Canada à l'endroit du prochain supérieur général favorisent grandement, semble-t-il, le style du Père Hanley. On souhaite, en effet, un supérieur général qui ait la même facilité à rencontrer les gens (durant son court mandat, le Père Hanley a visité 5,500 Oblats dans 30 pays différents), et qui affiche la même simplicité, voire la même candeur que le Père Hanley. Ce dernier affichait une grande ouverture pour communiquer avec les autres, pour exprimer ses idées, ses opinions, ses points de vue.

97 Oblats

Au chapitre général, le Père Bilodeau représentera les quelque 97 Oblats de la province d'Alberta- Saskatchewan, dont 80 sont prêtres et 17 frères coadjuteurs. La province compte en outre deux scolastiques, Daniel Leblanc et André Plante.

Le recrutement est passablement au ralenti, depuis quelques années, et la moyenne d'âge des Oblats de la province atteint présentement environ 56 ans.

Même les prostituées doivent être évangélisées

— Même les prostituées doivent être évangélisées. Le cardinal romain Pericle Felici, président de la Commission pontificale pour la révision du droit canon, l'a déclaré hier matin en présence du pape, devant le 4e synode des évêques qui entendait la lecture des rapports des douze "circoli minores" (groupe de travail) où les 207 pères synodaux ont débattu durant trois jours de l'aspect théologique du thème "L'Evangélisation dans le monde".

Les conclusions s'y prêtaient d'ailleurs puisque la plupart des groupes ont insisté sur le fait que "promotion et libération humaine" étaient indissociables de "l'évangélisation".

C'est ainsi que l'un des trois groupes de langue française, présidé par le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a fait ressortir que "l'évangile ne serait plus crédible si l'on ne tenait pas compte des problèmes de libération humaine".

Ce groupe a estimé que le synode devait dénoncer un certain nombre d'aliénations graves telles que:

- l'oppression coloniale, politique ou économique;
- la suppression de la liberté de l'esprit dans des régions vivant sous régime communiste;
- l'économie capitaliste et la "pyramide des sociétés multinationales dans la vie politique et économique des peuples.

Cette conception de "coller" au réel de la vie quotidienne des hommes n'est pas toujours exprimée avec la même force par d'autres groupes de travail qui estiment, parfois, qu'il faut rappeler que la seule véritable libération est celle de l'esprit, en Jésus-Christ.

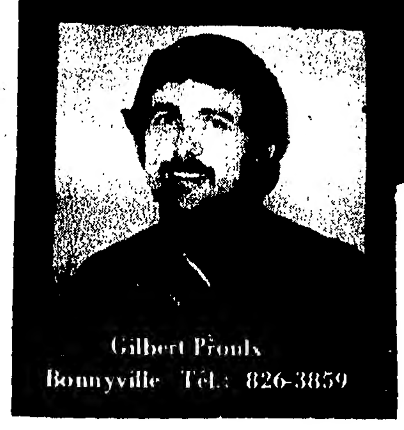
"L'évangélisation doit être l'oeuvre de tout le peuple de Dieu", tel est le deuxième grand thème qui ressort des rapports. Divers rapporteurs, tenant compte des insistances de pères synodaux africains et asiatiques, ont souligné qu'il convenait de donner plus de liberté aux Eglises locales, sans pour autant les rendre "autonomes".

Ils ont fait ressortir que l'oeuvre évangélisatrice de l'Eglise devait s'adapter "au génie propre de chaque peuple". Ils ont également demandé plus d'autorité pour les évêques.

L'action des laïcs a été présentée comme une nécessité, tant pour les hommes que pour les femmes, mais les rapporteurs ont insisté sur l'obligation qu'il y a de les former.

L'oecuménisme a été également considéré comme un cadre d'évangélisation.

C'est à la fin de la lecture des rapports que le cardinal Felici a parlé de la nécessaire évangélisation des prostituées



Franco-Bonnyville

Réunion de l'A.C.F.A.

Lundi, le 21 octobre avait lieu à l'école Notre-Dame, la réunion régulière du Conseil Régional de l'ACFA de Bonnyville. Plusieurs sujets variés étaient à l'ordre du jour. Nous ne signalerons, cependant, que les points saillants. Le Conseil fit une évaluation des lettres reçues en réponse aux protestations expédiées à diverses branches du gouvernement fédéral à propos des nouveaux délais à l'installation d'un réémetteur-télévision devant relier CBXFT à la région St-Paul-Bonnyville. Le Conseil appuie les démarches d'un groupe local par rapport à l'obtention d'un poste de radio pour la région de St-Paul-Bonnyville. Le Conseil poursuit également des démarches pour la fondation d'un musée pour la région. Les projets d'activités pour l'année ont été revus. On parle de boîte à chansons, grands films, Soirée de Ste-Catherine et bien d'autres.

Nouvel exécutif du hockey mineur



(De gauche à droite): MM. René Champagne, Mike Hesson, Walter Baik and Frank Turnbull

Le 21 octobre, le hockey mineur a eu sa réunion annuelle, la meilleure depuis plusieurs années. Il y avait environ 35 personnes. Le but de la réunion était d'élire un nouvel exécutif. Les chanceux sont M. Walter Baik, président, M. Mike Hesson, vice-prés. M. Frank Turnbull, sec. trés., M. M. René Champagne, coordonnateur des pilotes de club.

La date d'inscription des joueurs sera publiée plus tard.

25e anniversaire de prêtrise de Dom Gustave Dargis



(De gauche à droite): Dr. J.-P. Bugeaud, ancien compagnon de classe, Dom Gustave Dargis et Mme Blanche Généreux marraine de Dom Dargis).

Dom Gustave Dargis est venu célébrer son 25e anniversaire de Prêtrise parmi les siens.

Né à Bonnyville en 1923, Gustave fit son école primaire ici, puis au Collège St-Jean. Il entra chez les Bénédictins en 1942, à St-Benoît du Lac, Québec. Il termina ses études cléricales à la célèbre abbaye de Solesmes, France, où il fut ordonné prêtre en 1949.

Après son séjour à Bonnyville, il doit retourner à St-Benoît du Lac.

Réunion de la ville de Bonnyville

A la première réunion de ville, les conseillers ont été nommés aux comités suivants:

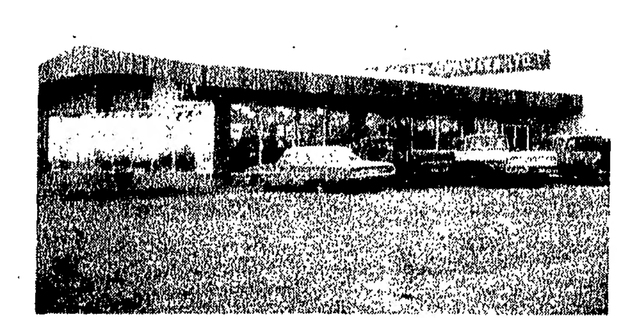
Député-Maire: A. Layh; Maison des Vieillards: R. Champagne, G. Ouellet; Maison des Invalides: R. Champagne, G. Tellier; Hôpital St-Louis: G. Tellier, G. Proulx; Les Ecoles: G. Ouellet, A. Layh; Bibliothèque: G. Proulx, R. Champagne; Désastre et Santé Publique, Gendarmerie: Wm. Slawuta, A. Layh; Construction: G. Maguire, G. Tellier; Pompiers: G. Maguire, R. Champagne; Permis de Construction, Inspection: F. Nicholson, T. Théroux; Parcs, Loisir: G. Ouellet, G. Proulx, R. Champagne; Conseil de loisirs: R. Champagne, G. Ouellet, G. Proulx; Hygiène: G. Maguire, G. Proulx; Eau et égoûts: C. Ouellet, G. Proulx, R. Champagne; Travaux Publics: A. Layh, G. Tellier, G. Maguire; Arrêts municipaux: G. Ouellet, R. Champagne; Aéroport: G. Ouellet, A. Layh; Chef-pompier: R. Germain; Avocat: W.R. Fowle; Vérificateur: M. Widdifield & Cie; Officier de la Santé: Dr J.P. Bugeaud; Ecole Intermédiaire Notre-Dame: G. Tellier

Lakeland Chrysler déménage

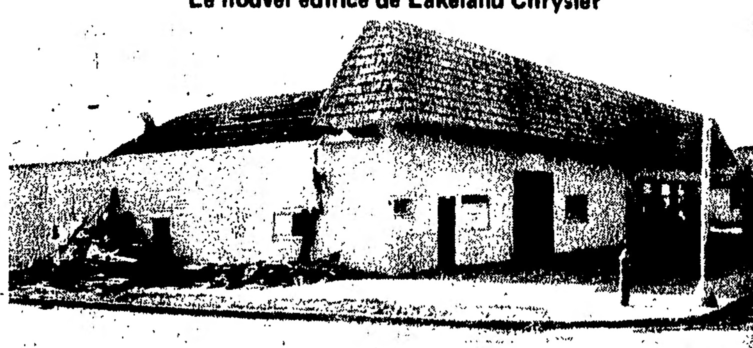
La compagnie Lakeland Chrysler a déménagé son nouvel édifice. Quand M. Raymond Muller commença en affaires en achetant l'ancien garage Guy Motors, il ne s'attendait pas à ce que les affaires progressent si rapidement.

A deux reprises, il dut agrandir l'ancien garage. Le nouvel édifice Lakeland est maintenant situé à l'ouest de Bonnyville, sur la route 28. Le déménagement a eu lieu durant la fin de semaine du 5 octobre et l'ouverture officielle au nouvel emplacement a eu lieu les 11 et 12 octobre.

C'est Lakeland qui détient l'agence pour la ligne complète des produits Chrysler. Cette compagnie emploie présentement 24 personnes dont 4 vendeurs, 2 préposés aux pièces de rechange, 9 mécaniciens, 2 comptables et 7 carossiers.



Le nouvel édifice de Lakeland Chrysler



L'ancien Lakeland Chrysler en démolition

M. Ernest Isley, candidat conservateur

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Ernest Isley s'est présenté comme candidat pour la réunion de nomination des conservateurs qui aura lieu à Ardmore le 4 novembre au soir. M. Isley est présentement directeur de l'école régionale, ainsi que président de la Chambre de commerce de B...nyville. Un homme public bien connu à Bonnyville.



Luzerne résistante aux maladies

LETHBRIDGE (Alb.) Des recherches sont en cours pour créer une variété de luzerne qui résisterait au pourridié hivernal et à la pourriture des boutons du collet.

Ces maladies causent de graves pertes aux récoltes en diverses régions des Prairies, de la Colombie-Britannique, du Yukon et de l'Alaska.

"Nous essayons d'augmenter la résistance au pourridié hivernal chez une variété de luzerne rustique, "explique M. E.J. Hawn, phytopathologiste de la Station de recherches d'Agriculture Canada, à Lethbridge.

M. Hawn annonce aussi qu'un bon nombre de variétés et de lignées, surtout parmi celles que l'on croit résistantes au pourridié hivernal, seront mises à l'essai sous de froides températures dans des chambres froides, en serres ou en plein champ.

Cette maladie est due à un champignon qui supporte bien le froid et qui se montre actif durant la période de dormance de la luzerne.

Par ailleurs, la pourriture des boutons du collet est causée par un groupe de champignons du sol qui sont actifs durant toute la saison de croissance et qui s'attaquent à toutes nos variétés recommandées.

Comme le pourridié hivernal, cette deuxième maladie entraîne de fortes pertes de fourrages et limite l'exploitation rentable des luzernières à une période de deux à quatre ans. La pourriture des boutons du collet est souvent associée aux nématodes de la tige chez la luzerne.

M. Hawn signale que l'on a déjà des lignées de luzerne résistantes aux nématodes de la tige dont la présence réduit les rendements. Ces lignées seront essayées pour leur tolérance ou leur résistance aux organismes causant la pourriture des boutons du collet.

Des plans détaillés pour la création d'une variété réfractaire à cette maladie seront préparés après que les améliorateurs auront trouvé les variétés les plus résistantes qui soient actuellement disponibles.

Selon M. Hawn, le projet d'amélioration des luzernes en vue d'augmenter leur résistances au pourridié hivernal et à la pourriture des boutons du collet est loin d'être simple; mais si on le réussit, il permettra d'accroître le rendement et la longévité des luzernières, en plus d'étendre les régions productrices vers le Nord.

•Qui peut réclamer des frais de garde d'enfants ?

Plus qu'à toute autre époque de notre histoire, les femmes qui ont des enfants travaillent à l'extérieur du foyer. De ce fait, un certain nombre de femmes consacrent leur temps à prendre soin de ces enfants.

Dans les deux cas, il y a des répercussions fiscales. La femme qui paie pour faire garder ses enfants peut déduire certains frais, et la femme qui en assure la garde doit considérer les sommes reçues à cet effet comme un revenu.

Les frais engagés pour la garde d'enfants de moins de 14 ans peuvent être déduits du revenu lors de l'établissement de la déclaration d'impôt sur le revenu. On peut déduire des frais de garde pour les enfants de plus de 14 ans atteints d'infirmité physique ou mentale et à la charge du père ou de la mère.

Ces frais comprennent les coûts de garde à domicile et de garderie. Um montant de $15 par semaine par enfant est admis pour les frais d'hébergement dans des pensionnats et des colonies de vacances. Ces frais doivent avoir été supportés pour permettre à la mère d'occuper un emploi ou d'exploiter une entreprise.

Il n'y a déduction que pour les frais de garde engagés au Canada et ils ne sont déductibles que pour l'année dans laquelle ils sont devenus exigibles et ont été acquittés. Ne sont pas admissibles à titre de déductions les paiements pour l'habillement, le transport, l'instruction et les soins médicaux ou hospitaliers.

Quelques restrictions

Cependant, vous ne pouvez pas rémunérer n'importe qui pour prendre soin de votre enfant et réclamer ensuite les frais. Le ministère du Revenu n'autorise pas de déduction pour une personne comptée par vous ou votre mari comme personne à charge ou pour une personne de moins de 21 ans qui vous est apparentée par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption.

Il y a aussi des limites au montant que vous pouvez réclamer pour la garde d'enfants. Ce montant ne peut dépasser $500 par enfant, $2,000 par famille par an, ou les 2/3 du revenu gagné au cours de l'année par la mère qui travaille. La somme déductible doit être le moins élevé des trois montants précédents.

Prenons l'exemple suivant. Imaginons que vous êtes une mère qui travaille et qui a trois enfants, tous âgés de moins de 14 ans. Au cours de l'année, vous avez versé $400 à une garderie pour prendre soin d'un enfant et déboursé $1,200 de garde à domicile pour les deux autres. Votre salaire au cours de l'année s'établit à $6,000.

Le total des frais de garde d'enfants est de $1,600. La limite pour la famille ($500 par enfant, maximum $2,000) est donc de trois fois $500 ou $1,500. Les 2/3 du revenu gagné correspondent aux 2/3 de $6,000 ou $4,000.

Le moins élevé de ces montants est $1,500. C'est ce que vous pouvez réclamer à titre de déduction pour frais de garde d'enfants lorsque vous établissez votre rapport d'impôt sur le revenu.

Pour avoir droit à la déduction votre demande, pour les frais de garde d'enfants, doit être accompagnée de reçus. Le nom et l'adresse de la personne à qui vous effectuez des paiements pour la garde d'enfants doivent figurer sur tous les reçus. Sauf s'il s'agit d'une organisation, comme par exemple une garderie, le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit aussi être inscrit sur le reçu.

Les hommes n'ont pas été oubliés

Les pères sont aussi admis à déduire les frais de garde pour les enfants dont ils ont la charge. Cela s'applique dans le cas des pères qui sont célibataires, veufs, divorcés ou séparés au terme d'un accord écrit. Ils sont aussi admis à déduire les frais de garde d'enfants lorsqu'un médecin qualifié certifie que la mère est frappée d'incapacité et que son état l'empêchera, dans un avenir prévisible, de prendre soin de ses enfants en raison d'une infirmité physique ou mentale ou parce qu'elle doit garder le lit, demeurer dans un fauteuil roulant, ou effectuer un séjour dans un hôpital ou dans une institution pendant une période continue de deux semaines ou plus, ou lorsque la mère effectue un séjour en prison d'une duré d'au moins deux semaines.

Lorsque l'une de ces conditions s'applique, le père peut déduire les frais de garde d'enfants, sous réserve des mêmes règles générales qui visent une mère qui travaille.

Toutefois, en plus des déductions limites mentionnées dans le cas des mères au travail, la déduction du père ne doit pas dépassser la moins élevée des sommes suivantes: $15 par enfant ou $60 par famille pour chaque semaine où il est admis à faire une réclamation.

Si le père réclame une déduction parce que la mère a été frappée d'incapacité pendant un certain temps, et que la mère ait également des frais de garde d'enfants déductibles pour le reste de l'année, les limites maximales de $500 par enfant et de $2,000 par famille qui s'appliqueraient normalement à la réclamation de la mère seront réduites du montant de la réclamation du père.

•Auriez-vous droit à certains frais de déménagement?

Débuter dans un nouvel emploi peut être une expérience enrichissante qui, à la longue, peut même être avantageuse sur le plan financier. Mais à court terme, cela peut être dispendieux, surtout si vous devez déménager.

Saviez-vous que, si vous changez d'emploi vous pouvez avoir droit à une déduction d'impôt lors de l'établissement de votre déclaration d'impôt pour l'année suivante?

Voici la règle générale: si votre dénénagement vous rapproche, par rapport à votre ancienne résidence, d'au moins 25 milles de votre nouveau lieu de travail pour gagner soit un traitement, un salaire ou un revenu de travailleur indépendant et si vous cessez d'exploiter une entreprise ou d'occuper un emploi dans votre ancien endroit de résidence, vous pouvez déduire les frais de déménagement de votre revenu.

Toutefois, vous ne pouvez déduire les frais que du revenu touché au nouveau lieu de résidence. De plus, si votre nouvel employeur vous rembourse vos frais, vous ne pouvez rien réclamer. Si vos frais ont été plus élevés que le remboursement versé par votre employeure, vous pouvez déduire la différence de votre revenu.

Sauf pour certains étudiants, aucune déduction pour frais de déménagement n'est admise pour les personnes venant s'établir au Canada ou quittant le pays.

Les déductions à réclamer se limitent aux montants réellement payés pour votre déménagement, celui de votre famille et de vos meubles, de votre ancienne à votre nouvelle résidence. Ceux-ci ne peuvent excéder le revenu tiré d'un emploi exercé au cours de l'année ou d'une entreprise exploitée dans le nouveau lieu de travail.

Les dépenses admises comprennent les frais de déplacement de votre ancienne à votre nouvelle résidence, y compris les repas et l'hébergement pendant le trajet, les frais de tramport et d'entreposage des meubles, y compris le coût de l'emballage, du transport, de l'entreposage temporaire et des assurances. Vous pouvez aussi déduire les frais de repas et de logement temporaire engagés près de votre ancienne ou nouvelle résidence pendant une période maximale de 15 jours.

Vous pouvez déduire les frais de résiliation du bail de votre ancienne résidence, à l'exclusion de tout loyer visant une période où vous habitiez le logis. Sont aussi déductibles les frais de vente de votre ancienne résidence, y compris la publicité, les honoraires de notaire ou d'avocat et la

(Suite à la page 14)

Président de France-Canada, de Béziers

M. Robert Fabre à Edmonton

par Raymond Arès

M. Robert Fabre, de Béziers en Languedoc, donnait récemment deux causeries, l'une devant le Club Richelieu, l'autre au Collège universitaire Saint-Jean. Intéressé à la philatélie depuis de nombreuses années, il exposa brièvement l'histoire de la poste en France, signalant au passage, pour l'intérêt de ses auditeurs, que la "malle" coffre où l'on mettait à l'origine les lettres pendant le transport en diligence, en vint à désigner le courrier lui-même. Aux étudiants du Collège, il rappela que Molière fit ses débuts dans le théâtre à Pezénas, ville voisine de Béziers, où il séjourna un an. Enfin il parla du Languedoc avec chaleur et bonhomie, évoquant les gens de son pays de façon très réelle avec son accent mélodieux.

La simplicité de manières, un aspect aimable ont impressionné ceux qui ont rencontré M. Fabre. Il était heureux d'être parmi nous. Sa vive curiosité pour tout ce qu'il voyait autour de lui, surtout son intérêt pour la vie canadienne-française de l'Alberta, montrèrent une appréciation de la différence et des beautés nouvelles. De le voir si attentif à la nuance, notre propre curiosité de l'entendre en était d'autant stimulée.

Depuis 1970 des jeunes de l'ouest du Canada ont été reçus par des familles de Béziers. Selon certains de ces voyageurs, l'hospitalité que M. Fabre et l'Association France-Canada leur ont offerte fut la plus chaleureuse de leur séjour en France. Si un jour ces Bitterois accueillants venaient au Canada, ils trouveront aussi chez nous des gens de coeur pour les recevoir.

Une année très intéressante s'annonce pour les Chantamis

par J. Bastien

Le 10 septembre, nous avons ouvert, sous l'habile direction de Léonard Rousseau, notre 8e année de chant choral. A cette même occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous plusieurs nouveaux choristes. Quelques semaines plus tard, comme chaque année, nous avons eu une soirée d'élections. Ont été élus comme membres de l'exécutif pour l'année 1974-75: Blair Doré, président; Claude Préfontaine, vice-président; Alfred Hirt, trésorier; Germaine Doré, secrétaire; Lorraine Hétu et Jean Gariépy, aviseurs; Marguerite Martel et André Jean Renaud responsables du comité social; et Juliette Bastien, chargée de la publicité.

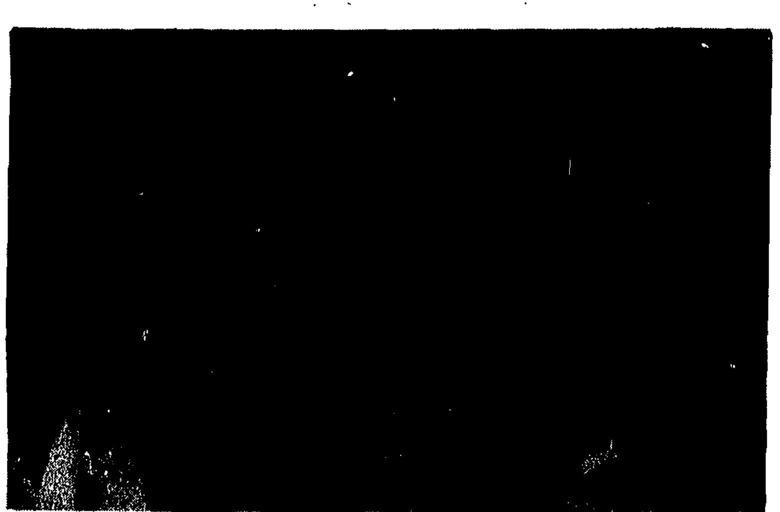
Le nouvel exécutif tient à remercier les membres sortant de charge pour le beau travail qu'ils ont accompli.

La saison est déjà en bonne voie pour les Chantamis. Nous sommes actuellement à préparer un programme de Noël qui sera télé-diffusé la veille de Noël et redonné le soir de Noël à Radio-Canada. N'oubliez pas que, cette année, nous aurons notre concert annuel, notre répertoire essaiera de satisfaire tous les goûts. Ce concert sera présenté le 1er mars 1975 au 'Edmonton Inn' dans le 'Crystall Ballroom'. Restez à l'écoute, on vous donnera plus de renseignements.

Echos de J. H. Picard

Picard en compétition intellectuelle

par Kathleen Casey



M. Marcel Lavallée (debout), et de gauche à droite: Eugénie Payne, Juliette Lefebvre, François Roy et Pierre Lamoureux.

Quatre Picardiens ont réuni leurs talents intellectuels afin de participer à la compétition provinciale de Reach for the Top. Eugénie Payne, Juliette LeFebvre, François Roy et Pierre Lamoureux ont démontré un excellent esprit de groupe à l'occasion des matches qui ont eu lieu dans les studios de Radio-Canada les 19 et 20 octobre 1974.

La première confrontation fut un grand succès. L'équipe de Picard réussit à remporter la victoire contre Memorial High de Stony Plain (400 à 215). Il faut noter que cette équipe nous avait battu il y a deux ans. Il faut aussi remarquer que le total de Picard n'a pas encore été dépassé cette année en Alberta.

Le deuxième match contre l'école Archbishop Jordan de Sherwood Park, fut chaudement disputé. C'est dans les dernières secondes que Picard a remporté la victoire (230 à 220). Ce fut le match le plus intéressant de la série. Cette victoire nous a assuré une position dans la volée finale numéro 2.

Le dernier match; contre Harry Colline de Hinton, nous a coûté notre chance au championnat provincial.

La compétence de l'équipe de Picard est en grande partie le résultat des efforts de M. Marcel Lavallée qui a su encourager et diriger les membres.



Nous encourageons fortement nos lecteurs à être à l'écoute au canal 3 le 27 novembre, le 11 décembre et le 1er janvier à 6 heures lorsque ces matches seront télévisés.

La démocratie à Picard

par Mary Pat Nigro

L'élection des membres de la cité étudiante intermédiaire a eu lieu vendredi le 4 octobre. Cette élection a été précédée par un émoi général chez les élèves.

Toutes les nominations aux postes de la présidence, de la vice-présidence, du secrétariat et de la trésorerie devaient être posées avant le 30 septembre. Tous les postes, sauf la présidence, étaient accessibles aux élèves de tous les niveaux. Le président devait être choisi parmi les élèves de la 9e année.

Les nominations devaient être soumises par écrit et appuyées par 10 personnes qui acceptaient de supporter le candidat en question. Plusieurs personnes posèrent leur candidature aux différents postes.

Les nominations furent suivies d'une cabale électorale. Plusieurs pancartes furent placées aux murs et l'activité entre étudiants devint fébrile.

Deux jours avant l'élection, les candidats à la présidence et à la vice-présidence ont donné des discours afin de rendre public leur programme électoral. Le directeur de l'école, M. Michel Beaudoin, présida cette réunion.

Vendredi, le 4 octobre, tous les élèves du junior se sont rendus aux urnes. Le dépouillement du scrutin révéla les élus suivants: Présidente: Margaret Dea Vice-présidente: Jacqueline Lorieau; Trésorière: Yvonne Coulombe; Secrétaire: Nicole Gourdine

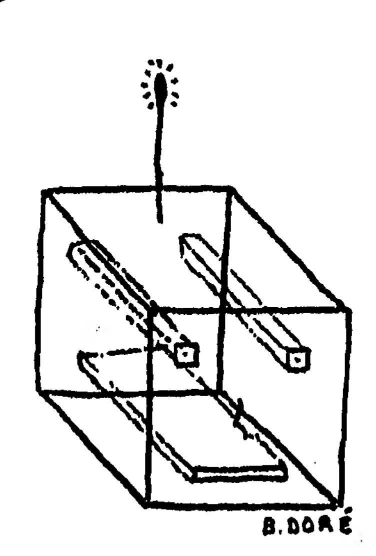
C'est un long et dur travail auquel doit faire face cet exécutif. Ils doivent maintenant faire preuve de leur compétence dans le domaine de la démocratie.

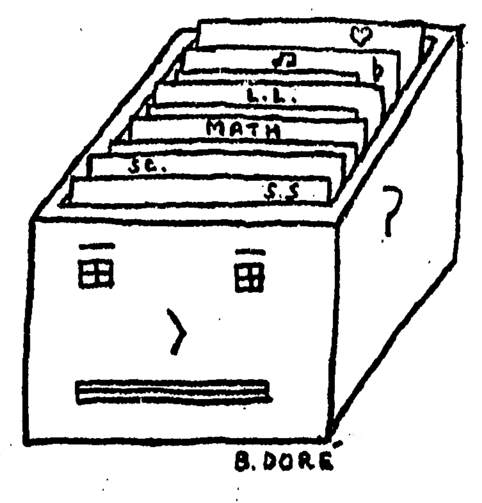
Si la démocratie existe au niveau intermédiaire à Picard, c'est grâce au dévouement de M. Blair Doré qui y a su mener à bonne fin cette campagne électorale.



(De gauche à droite): Yvonne Coulombe, Nicole Gourdine, Margaret Dea et Jacqueline Lorieau

CUB-O





Une pièce médiocre... pourtant bien servie

par Jean-Marcel Duciaume

Il faut d'abord reconnaître à Mark Schoenberg l'intégrité avec laquelle il poursuit son engagement envers le théâtre canadien. Il s'est engagé à donner au Théâtre 3 une saison dont le contenu soit à cinquante pour cent canadien et il a toujours su tenir le pari quels qu'en soient les risques. Nous serions, dès lors que nous partageons ses vues, malvenue de lui reprocher ses choix, aussi mauvais sóient-ils, tant il sont difficiles, surtout chez les anglophones. Ce n'est qu'en permettant à l'écrivain de voir ses oeuvres créées à la scène qu'il nous sera possible, via ces expériences, d'atteindre à un théâtre de calibre.

Schoenberg mise pour la rentrée sur une pièce de Mary Humphrey Baldrige de Calgary dont c'est la première pièce en trois actes. Mercredi soir dernier, le Théâtre 3 nous en donnait la première mondiale. "The Photographic Moment" est une pièce médiocre.. pourtant assez bien servie et par les comédiens, et par le metteur en scène et par la conception visuelle de Richard Roberts.

Le principal reproche que je puisse adresser à madame Humphrey Baldridge c'est d'avoir fait de sa pièce un tout plutôt statique, d'en avoir épousé jusque dans l'action le titre: The Photographic Moment. C'est du cliché; de l'instantané voire, du pictural. On en retient à la fin (après plus de deux heures) qu'une image, tirée de l'album de famille, peut-être celle-là même que Schoenberg décide de figer au moment où le rideau tombe. En somme il ne se passe rien (bien sûr, les personnages vont et viennent sur scène - parfois trop même), l'action piétine sur place et d'un jour à l'autre, d'un acte à l'autre il ne se passe rien si ce n'est l'avortement final que l'on avait déjà prévu dès le milieu du premier acte et qui pourtant arrive trop tard pour sauver la pièce de l'ennui où elle est depuis longtemps sombrée. Madame Baldridge aura peut-être voulu jouer trop moderne; s'il est vrai que dans le théâtre d'illustres prédécesseurs il ne se pässait rien (je songe à Ionesco, à Pinter, à Beckett), au moins le texte reposait sur la puissance du dialogue. Ici le dialogue est vide; il faut le meubler d'innombrables tasses de thé ce qui à la fin tourne au fade.

De ce texte médiocre, Schoenberg tire le maximum. On me dit même que lui et ses comédiens ont dû parfois resserrer le texte, réécrire certaines scènes pour que l'ensemble se tienne. Voilà comment nos jeunes dramaturges pourront tirer profit de la mise-en-scène. Nous ne pouvons que regretter le peu de temps où tous peuvent travailler ensemble; qui sait ce que deux ou trois semaines de plus auraient pu faire de ce texte. Schoenberg met à profit le dispositif scénique de Richard Roberts et il prend avantage de tous les aires de jeu, à l'intérieur comme à l'extérieur de cette maison en ruine schématisée de façon admirable. On ne saurait mieux rendre l'aridité du temps et de l'espace albertain à l'heure de la grande dépression.

Les comédiens se défendent avec ardeur et nous laissent un portrait quand même assez convainquant de ce qu'aurait été une famille de l'époque de même qu'ils nous laissent entrevoir les misèrestant physiques que morales vécues par les nôtres.

Sheelah Megill dans le rôle de Mildred Bridcombe tente de rendre de son mieux la jeune fille incertaine d'elle-même, encore en mal de la perte de ses parents et comme restée enfouie dans son passé. Son jeu n'est pas toujours convainquant en ce qu'il repose davantage sur le physique que sur le psychologique (sa démarche en cela nous rappelait le rôle de Lucky qu'elle tenait l'année dernière dans: "En attendant Godot").

Ken Agrell-Smith par ailleurs s'est révélé bien meilleur comédien en Percy Bridcombe qu'il ne l'avait été en Pozzo. C'était un autre homme. Avec lui il nous était possible de communier à la simplicité des gens de la terre. Pas de grandes paroles, pas tellement plus d'action... mais derrière le froid superficiel de Percy, Ken nous laisse deviner le caractère humain de l'homme qui se meurt tout de même pour l'autre. Un jeu exemplaire, peut-être le meilleur de toute la pièce.

Elan Ross Gibson se défend assez mal en Bunny Bridcombe Newlove...nous n'arrivons même pas à prendre au tragique ce simulacre d'avortement qu'elle nous donne.

Clare Bridcombe et Avery Bridcombe sont très bien campés par Judith Mabey et Fletcher T. Williamson. Ils apportent à la pièce un équilibre sans lequel elle s'effondrerait totalement. Leur jeu est vrai et sensible; nous pouvons vivre de leurs émotions et les quelques duos auxquels ils s'adonnent sont parmi les seuls moments forts de cette pièce.

"The Photographic Moment" offre quelques longueurs mais cela n'explique ni l'impatience ni la sauvagerie de ceux qui quittent avant l'heure. Si le théâtre canadien est lent à naître, peut-être devrons-nous en souffrir ensemble la gestation. Pour l'ensemble du travail qu'il fait, le Théâtre 3 mérite notre appui. Aussi d'ici le 3 novembre, il faut se rendre voir à la Bibliothèque du Centenaire "The Photographic Moment"... votre encouragement fera peut-être que Mary Humphrey Baldridge écrive pour l'an prochain ce chef-d'oeuvre que nous attendons tous.

Gilles Vigneault et les Grands Ballets

La saison nouvelle des Grands Ballets Canadiens qui débute à la Place des Arts les 8, 9, 14, 15 et 16 novembre et au Grand Théâtre de Québec les 28, 29, 30 novembre, s'ouvrira sur TAM TI DELAM de Brian Macdonald et Gilles Vigneault. Deux autres oeuvres, présentées pour la première fois au Canada seront au même programme, LA LOTERIE et QUATRE TEMPERAMENTS.

Tout le monde connaît la chanson de Gilles Vigneault, TAM TI DELAM. C'est le titre de l'oeuvre récente du chorégraphe montréalais, Brian Macdonald, directeur artistique de la compagnie des Grands Ballets Canadiens, ballet qui s'inspire de quelques mélodies au barde de Natashquan. Orchestrée et arrangée par Edmund Assaly, la musique de Gilles Vigneault sera interprétée par un orchestre sous la direction de Vladimir Jelinek.

Il est évident que les Grands Ballets Canadiens devaient un jour explorer le rituel des mouvements de pieds et de jambes de nos violoneux; tirer profit de nos danses villageoises et de la roublardise de nos "caller".

Les arts en bref

Exactement 1,066 personnes ont assisté à l'une ou l'autre représentation du BAL DES VOLEURS, présentée par le Théâtre Français d'Edmonton. Cela représente une moyenne de 178 personnes par spectacle. Il s'agit en quelque sorte d'un record. Fait intéressant à noter, le nombre de spectateurs a pratiquement doublé durant la deuxième fin de semaine. Cela est sans doute attribuable au fait que les spectateurs de la première fin de semaine ont été si enchantés qu'ils ont fait eux-mêmes une excellente publicité pour la seconde fin de semaine.

A Paris, la Comédie des Champs-Elysées reprend "Colombe", une pièce de Jean Anouilh. Cette comédie, montée par J.D. Malclès, met en scène une jeune femme qui doit choisir entre le monde factice du théâtre et l'amour intransigeant de son mari. Danièle Lebrun, Luce Garcia-Ville, Robert Murzeau, Angelo Bardi et Daniel Colas en sont les acteurs.

Toujours à Paris, pour permettre la rénovation du théâtre de la Comédie-Française, qui ne correspondait plus aux impératifs de sécurité et aux besoins actuels, la troupe des comédiens-français quittera la salle Richelieu pour plus de deux ans et s'installera au Théâtre de Marigny qui se trouve dans les jardins des Champs-Elysées. C'est dans ce dernier théâtre que s'est ouvert la présente saison avec les pièces suivantes:

- "Hernani" de Victor Hugo, en cotobre
- "Iphigénie" de Racine, en novembre
- "L'Impromptu de Marighy" de Jean Poiret, en décembre
- "La Célestine" de Rojas en janvier
- "L'Idiot" de Dostoïsky-Arout en mars
- "L'Ile de la Raison" de Marivaux, en avril et
- "M. le Trouhadec saisi par la débauche" de Jules Romains, en mai

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé récemment l'attribution de subventions d'une valeur globale de $3,668,100 à 44 institutions musicales, réparties à travers le Canada. D'autres subventions dans le domaine de la musique seront annoncées au cours de l'année. En Alberta, cinq institutions ont bénéficié d'une telle subvention:

1. L'Association d'Opéra d'Edmonton: $60,000, et $2,000 pour présenter Carmen en matinée à l'intention des étudiants (6 novembre prochain);
2. L'Orchestre symphonique d'Edmonton: $140,000 et $5,000 pour réengager John Barnum comme apprenti chef d'orchestre;
3. One Third Ninth, Calgary, trio: $7,500;
4. Orchestre philarmonique de Calgary: $100,000;
5. Southern Alberta Opera Association, Calgary: $15,000.

Le Prix du Roman de l'Actuelle sera décerné à la fin du mois de mars et les auteurs ont jusqu'au 31 décembre pour soumettre leurs manuscrits Rappelons que ce prix est destiné à couronner un premier roman. En 1974, le Prix fut attribué à Raymond Plante pour LA DEBARQUE. Les auteurs peuvent se procurer des formulaires d'inscription à L'ACTUELLE, 955 rue Amherst, Montréal.

Le Conseil des Arts a annoncé le 31 octobre, l'attribution d'une somme de $32,250, répartie entre 28 chorales amateurs. Les subventions serviront à engager un orchestre ou des solistes professionnels à l'occasion de concerts spéciaux et, dans certains cas, à rémunérer les services d'un directeur musical.

Les subventions offertes aux chorales sont attribuées une fois l'an et sont fondées, dans chaque cas, sur la qualité artistique des activités prévues, les besoins financiers du groupe et son succès auprès du public. Les demandes pour l'année 1975-76 seront acceptées jusqu'au 1er juillet. En Alberta, un seul groupe a bénéficié de ce programme, soit le Calgary Festival Chorus qui a reçu $1,500.

Dans les relations publiques

M. Raymond Baril, d'Edmonton, a récemment obtenu une promotion au sein de la compagnie Hydro-Ontario. Il fait partie du personnel des relations publiques en qualité d'officier de recherches, dans le département de recherches de l'attitude du public. Dès son arrivée à ce poste, il a en quelque sorte reçu son baptême de feu alors qu'il a été affecté à un projet de recherches dans la région de Georgetown.

Raymond Baril a récemment terminé un stage de trois ans à l'Université de l'Alberta pendant lesquels il a fait des études en psychologie de l'éducation. Il s'est spécialisé en recherches et en analyse des statistiques.

Il a fait toutes ses études secondaires au Collège Saint-Jean où il a obtenu son B.A. Par la suite, il a fait des études philosophiques à Rome, études qu'il a d'ailleurs poursuivies à l'Université de l'Alberta.

Avant d'offrir ses services à l'Hydro-Ontario, Raymond Baril avait travaillé sur des projets de recherches sociales dans le nord de l'Alberta.



Marié à Yvette Baril, il est le père de trois enfants: Marc, Michelle et Colette. Il réside présentement à Acton, Ontario, localité située à quelque 45 milles à l'ouest de Toronto.

Il est le fils de M. et Mme Jacques Baril d'Edmonton.

Gagnants du dernier concours

Mme Amanda Lachance, Falher

Cathie Ouellet, Tangente

Roger de Winter, Edmonton

LIVRES DISPONIBLES parmi lesquels vous pouvez faire votre choix:

POESIE:
La salle des Rêves (Rita Lasnier)
Poèmes (Alain Grandbois)
Infrajour (Sylvie Sicotte)
Poésies complètes (Emile Nelligan)
Oeuvres poétiques (Paul Morin)

ROMANS:
L'Escapade (Marcel Brouillard)
Rhum Soda (Réal Benoît)
Le monde sont drôles (C. Desrochers)
La Belle Bête (Marie-Claire Blais)
Emmanuelle en noir (Suzanne Paradis)

THEATRE:
Un simple soldat (Marcel Dubé)
Joualez-moi d'amour (Manon Lastcall)
Théâtre 2 (Françoise Loranger)

DIVERS:
Maigrir ou la bataille de la taille (Monique Plamondon)
Les ustensiles en Nouvelle-France (Robert-L. Séguin)
Réfléchissez et devenez riche (par Napoléon Hill)
Voir clair au jeu de dames (Henri Tranquille)
Breuvages pour diabétiques (Suzanne Binet)

Prix à gagner

Participez à notre concours mensuel et gagnez de magnifiques livres. Il suffit de répondre correctement aux cinq questions que nous vous posons et dont les réponses sont dans le FRANCO de cette semaine. N'oubliez pas d'indiquer votre choix de livre. Adressez votre réponse comme suit avant le 15 novembre:

CONCOURS DU FRANCO
10020 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

1. Qui est le président général de l'ACFA? ....
2. Qui est le provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan? ....
3. Qui a remporté la victoire au concours Sprint? ....
4. Qui est le maire de Girouxville? ....
5. Combien de personnes ont assisté au Bal des Voleurs à Edmonton? ....

Nom ....
Adresse ....

VOTRE CHOIX DE LIVRE



Avis d'Audience Publique

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE (DEUXIEME PARTIE)
TORONTO, ONTARIO
LE 26 NOVEMBRE 1974, 9 HEURES 30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 26 novembre 1974 à l'hôtel Inn on the Parks, 1100, avenue Eglinton, Don Mills, Toronto, Ontario afin d'étudier la question suivante:

EDMONTON, ALBERTA

Sunwapta Broadcasting Limited, 18520, chemin Stony Plain, Broadcast House, Case Postale 5030, Station postale E, Edmonton, Alberta.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique MA se composant de CFRN Edmonton et CKSA Lloydminster, Alberta dans le but de diffuser toutes les parties des Oilers de Edmonton disputées le dimanche sur place et à l'extérieur pendant la saison 1974-75.

Endroit où l'on peut examiner la demande: 18520, chemin Stony Plain, Edmonton, Alberta

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET A L'AUDIENCE PUBLIQUE

Droit d'intervention: Si l'une des demandes comprises dans le présent avis vous intéresse, vous pouvez soumettre une intervention pour appuyer, modifier ou vous opposer à la demande en question. Pour ce faire, vous devez procéder comme suit:

- Envoyer une copie de vos commentaires au requérant par courrier recommandé ou livraison spéciale de sorte qu'il la reçoive au plus tard le 12 novembre, 1974.

- Le Directeur général de la gestion des politiques de licences doit également en recevoir une copie à la même date.

- S'assurer de joindre à la copie envoyée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Examen des documents: Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100 rue Metcalfe, pièce 1607, Ottawa, Ont., soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 613-992-6240 et 996-2294.

EDMONTON, ALBERTA

Le Conseil a reçu une demande présentée par Alberta Educational Communications Corporation afin de modifier sa licence de réseau de télévision approuvée par la décision CRTC 74-373 du 4 octobre, 1974.

Les modifications sont les suivantes:

STATIONS ACTUELLES	STATIONS PROJETEES
CFRN-TV Edmonton	CFRN-TV Edmonton
CKRD-TV Red Deer	CKRD-TV Red Deer
CFCN-TV Calgary	CFCN-TV Calgary
	CKSA-TV Lloydminster
	CHAT-TV Medicine Hat

A la suite de la publication du présent avis et de la réception de commentaires, le Conseil rendra une décision, à moins qu'il ne décide qu'une audience publique s'impose.

Cet demande peut être examinée aux endroits suivants:

- Lloydminster:
  CKSA-TV Limited
  5026 - 50ième rue,
  Lloydminster, Alberta

- Medicine Hat:
  CHAT Tlelevision
  Boîte 1270
  Medicine Hat, Alberta

- Edmonton:
  Access,
  Suite 400, Barnett House
  11010 - 142ième rue,
  Edmonton, Alberta

ou au bureau du CRTC, Pièce 1607, 100, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

Toute personne peut faire des commentaires au sujet de cette demande: ils doivent être adressés au requérant, par courrier recommandé ou livraison spéciale, de sorte qu'il les reçoive au plus tard le 4 novembre, 1974, une copie doit également en être adressée au Directeur général, Gestion des politiques de licences, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, afin qu'il la reçoive au plus tard le 4 novembre 1974. Veuillez joindre le récépissé de la poste ou le reçu du messager à la copie adressée au CRTC, pour attester que le requérant a bien reçu sa copie.

Guy Lefebvre,
Directeur général,
Gestion des politiques de licences.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Horaire CBXFT

samedi

09:00: Pépinot
09:30: Yogi l'ours
10:00: Poly en Tunisie
10:30: Lassie
11:00: L'Odyssée
12:00: Football Canadien
14:30: Echos du Sport
15:00: *Bagatelle*
16:00: Les Héros du Samedi
17:00: *Déclic*
17:30: Téléjournal et Sport
18:00: Soirée du Hockey
20:30: Arsène Lupin
21:30: Sporthèque
22:30: Téléjournal et Sports
23:00: Cinéma

dimanche

09:00: Roquet belles oreilles
09:30: Graine d'Ortie
10:00: Une Fleur m'a dit
10:15: Le Jour du Seigneur
11:00: Football Américain
11:30: Concertos
12:00: Fotball Américain
14:30: *Echos du Sport*
15:00: Magazine de la Semaine Verte
16:00: D'Hier à Demain
19:30: Les Beaux Dimanches
22:30: Téléjournal
22:45: Sports-Dimanche
23:00: Du Simple au Multiple
23:30: Ciné-Club

lundi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Les Chiboukis
10:15: Du Soleil à 5 Cents
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Minos 5
12:00: Cher Oncle Bill
12:30: Les Coqueluches
13:30: *Téléjournal*
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: *Cinéma*
16:00: Bobino
16:30: Les Egregores
17:00: Daktari
18:00: Nanny
18:30: Actualités 24
19:30: Les Pierrafeu
20:00: Les Forges du St-Maurice
20:30: Mont-Joye
21:00: *Le Travail à la Chaine*
21:30: *Toma*
22:30: *Téléjournal*
22:45: Nouvelles du Sport
23:00: Appelez-moi Lise
24:00: *Télé-Mystères*

mardi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: *Minute Moumoute*
10:15: Saturnin
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Au Pays de l'Arc-en-Ciel
12:00: Le Prince Saphir
12:30: Les Coqueluches
13:30: *Téléjournal*
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: *Cinéma*
16:00: Bobino
16:30: Nic et Pic
17:00: Daniel Boone
18:00: Prince Noir
18:30: Actualités 24
19:30: La P'tite Semaine
20:00: Sprint
20:30: Vedettes en Direct
21:00: Rue des Pignons
21:30: Le 60
22:30: Téléjournal
22:45: Nouvelles du Sport et Météo
23:00: Appelez-moi Lise
24:00: Cinéma

mercredi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: You Hou
10:15: Les Contes de la Rive
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Tang
12:00: D'Iberville
12:30: Les Coqueluches
13:30: *Téléjournal*
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Picotine
17:00: Le Monde de Disney
18:00: Soirée du Hockey
20:30: Téléjournal
21:00: Actualité 24 (nationale)
21:30: Consommateurs Avertis
22:30: Actualités 24 (Local).
23:00: Appelez-moi Lise
24:00: Cinéma *

jeudi

09:15: Les Oraliens
09:30: Les 100 Tours de Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Minute Moumoute
10:15: Fablio le Magicien
10:30: *Personnalité Féminine*
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Histoires sans Paroles
12:00: Le Monde en Liberté
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Grugeot et *Délicat*
17:00: Tarzan
18:00: Temp[illegible]
18:30: Actualités 24
19:30: Les Grands Films
21:30: Destination Monde
22:00: La Flèche du Temps
22:30: *Téléjournal*
22:45: Nouvelles du Sport et Météo
23:00: Appelez-Moi Lise
24:00: Les Espions

vendredi

09:15: *Les Oraliens*
09:30: Les 100 Tours du Centour
09:45: En Mouvement
10:00: Au Jardin de Pierrot
10:15: Clak
10:30: Personnalité Féminine
11:00: Les Recettes de Juliette
11:30: Les Animaux Chez-Eux
12:00: Mini-Fée
12:30: Les Coqueluches
13:30: Téléjournal
13:35: Femme d'Aujourd'hui
14:30: Cinéma
16:00: Bobino
16:30: Picolo
17:00: Pour Tous
18:30: Actualités 24
19:30: Marcus Welby
20:30: Hors Série
21:30: Dossiers
22:30: Téléjournal
22:45: Nouvelles du Sport et Météo
23:00: Appelez-Moi Lise
24:00: Cinéma

CBXAT

SAMEDI

08:00: Pépé le cowboy
08:30: Picolo
09:00: La porteuse de pain
09:30: La Petite Semaine
10:00: Les héros du samedi

DIMANCHE

08:00: Pépinot
08:30: Le Prince Saphir
09:00: Le jeune Fabre
09:30: Les faucheurs de marguerites
10:00: La Semaine Verte
11:00: Qui vive
11:30: La Flèche du Temps
12:00: Topino

LES FILMS À CBXFT

SAMEDI

23h00 CINÉMA ●
Divorce à l'italienne. Comédie de mœurs réalisée par Pietro Germi, avec Marcello Mastroianni, Daniella Rocca et Stefania Sandrelli. Un Sicilien de petite noblesse est fatiqué de sa femme trop amoureuse, d'autant plus qu'il s'est épris de sa cousine. *Mais comment se débarrasser d'une épouse devenue encombrante, dans un pays comme l'Italie où le divorce est interdit?* (It. 61).

DIMANCHE

23h30 CINÉ-CLUB
Tristana. Drame psychologique réalisé par Luis Bunuel, avec Catherine Deneuve, Fernando Rey, Franco Nero et Lola Gaos. Après la mort de sa mère, Tristana est confiée à la tutelle de son oncle, vieil homme qui finit par faire d'elle sa maîtresse. *Malgré la* surveillance qu'il lui accorde, elle fait la connaissance *d'un jeune* peintre avec qui elle s'enfuit à Madrid. Elle *revient quelques* années plus tard, atteinte d'une tumeur à la *jambe qui nécessite* une amputation (It.-fr.-esp. 70).

LUNDI

24h00 TÉLÉ-MYSTÈRES ●
Série policière mettant en vedette Claude Volter, André Gevrey et Christian Barbier dans les rôles de l'inspecteur Wens, du commissaire Malaise et de l'inspecteur Servais.

MARDI

24h00 CINÉMA ●
Le Trèfle rouge. Film policier réalisé par Jean-Paul Savignac, avec Eddie Constantine, Nicole Courcel et Joe Dassin. Un détective *américain se voit confier la mission* de récupérer à Anvers des caisses contenant des bombes extrêmement dangereuses pour l'humanité. Après être entré en contact avec divers individus, il lui faut affronter ouvertement des criminels (Fr.-it. 65).

VENDREDI

24h30 CINÉMA
Le Samouraï. Drame policier écrit et réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, François Périer, Nathalie Delon et Cathy Rosier.

Actualités 24

présente en reprise,
l'émission pendant laquelle

HÉLÈNE NARAYANA

a interviewé

ROBERT CHARLEBOIS

Actualités 24
dès 18h.30
lundi le 4 novembre
à l'antenne de CBXFT

CHFA-CBXY RADIO-CANADA

ÉMISSIONS LOCALES:

680 AU CADRAN

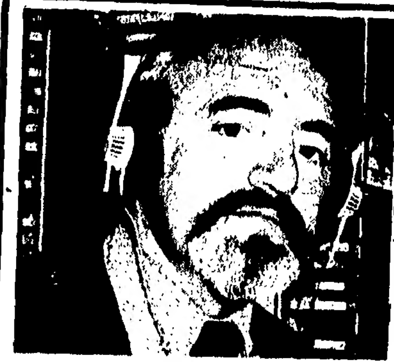
DU LUNDI AU VENDREDI

6h.03	BIEN L'BONJOUR	(animateur: Benoit Pariseau)
13h.05	LA FEMME ET LES AUTRES	(animatrice: Chantal Taylor)
14h.05	ENTRE VOUS ET MOI	(animatrice: Chantal Taylor)
15h.05	RANCH 680	(animateur: Denis Lord)
16h.15	CARNET DES ARTS	(animatrice: Chantal Taylor)
17h.00	REFLETS	(animateur: Normand Fontaine)
18h.05	DISCO Z	(animateur: Denis Lord).
19h.45	CHAPELET	(animateur: Père E. Drouin, o.m.i.)

6h.03 SAMEDI MUSICAL
8h.05 SAM'DIT RIEN
16h.00 COMMENTAIRES

DIMANCHE

10h.10 MESSE DOMINICALE
12h.03 COMMENTAIRES
16h.10 COMMENTAIRES



Bonjour!

A compter du 28 octobre, à l'antenne 680 CHFA - Radio-Canada, le programme BONJOUR animé par nul autre que Benoit Pariseau

Bonne humeur de bonne heure... Information ... Sport... Musique...

Frais de déménagement...

(suite de la page 9)

commission versée à l'agent d'immeuble. Vous ne pouvez pas cependant inclure le coût des travaux effectués pour rendre la propriété plus attrayante en vue de la vente, l'amende imposée en cas d'acquittement de l'hypothèque avant l'échéance ou les pertes subies lors de la vente.

Bien que les frais de déménagement doivent être déduits -- dans l'année du déménagement -- du revenu gagné au nouveau lieu de résidence, si vos frais de déménagement sont supérieurs à ce revenu gagné, l'excédent peut être reporté et déduit du revenu de l'année suivante. Bien entendu, vous devez conserver les reçus et autres pièces justificatives de tous les frais admissibles. Si vous vous servez de votre voiture lors du déménagement, conservez un relevé des dépenses d'essence et d'huile.

Nous avons également pensé aux étudiants. Si vous fréquentiez à plein temps une université ou un autre établissement de niveau post-secondaire au Canada et que vous ayez déménagé pour occuper un emploi, y compris un emploi d'été, ou pour commencer à exploiter une entreprise, vous pouvez déduire vos frais de déménagement conformément aux règles générales énoncées ci-dessus. Cela ne s'applique pas aux étudiants qui arrivent au Canada.

Si vous déménagez pour fréquenter à plein temps une université ou un autre établissement de niveau post-secondaire au Canada, vous pouvez déduire vos frais de déménagement, mais seulement du revenu provenant de bourses d'études ou de recherches, de subventions à la recherche ou de bourses semblables, dans la mesure où de tels montants sont déclarés comme revenus dans votre déclaration.

Les mêmes règles s'appliquent aux étudiants qui quittent le Canada pour poursuivre des études dans un établissement d'enseignement de niveau post-secondaire à l'étranger et aux étudiants étrangers venant poursuivre des études au Canada dans un établissement d'enseignement de niveau post-secondaire. Tous sont admis à déduire leurs frais de déménagement du revenu provenant de bourses d'études ou de recherches, de subventions à la recherche ou de sources semblables.

Si, par contre, vous désirez des renseignements supplémentaires, adressez-vous à votre bureau de district d'impôt où vous pourrez obtenir un exemplaire de notre brochure intitulée "Frais de déménagement".

Mater Christi

L'assemblée mensuelle aura lieu le 4 novembre à l'église St-Paul, 4005 - 115e avenue, à 8h. p.m.

PETITES ANNONCES

DIVERS

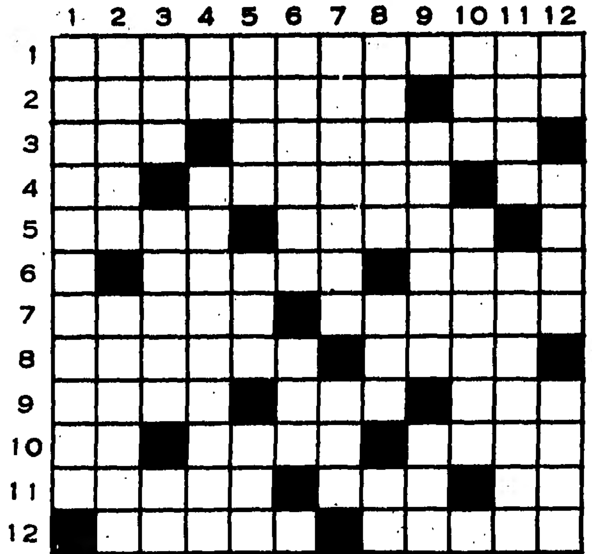
Philatéliste recherche des timbres canadiens - nouveaux - anciens, envoyez vos timbres et indiquez le prix à Denis Lord 10617 - 107e rue

Photo - A Vendre Flash électronique Metz 216 - 3 cran support pistolet: $65.00, objectif Nikkor 200 mm F4: $165.00 Denis Lord: 423-1854 ou 424-2157.

GARDIENNE

Dame garderait des enfants chez elle à la journée et les fins de semaine. 488-1429

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Qui annoncent la santé.
2—Doctrine religieuse — Poème lyrique.
3—Ornement en forme d'oeuf — Propreté.
4—Infinitif — Essayer — Mot d'enfant.
5—Vigueur — Troyen de "l'Enéide".
6—Servent à attaquer — Surnommée.
7—Allongé — Lettre.
8—Administration d'une maison — Gaine.
9—Leurs nuits sont courtes — Forme anc. du mot loup — Dans la rose des vents.
10—Qui a vu le jour — Prép. — Poil long et rude.
11—Crânes — Boisson — Ferrure.
12—Situées — Qui nie l'existence de toute divinité.

VERTICALEMENT

1—Action de chiffonner.
2—Partie de la bouche — Repas de nouveau-né.
3—Interj. espagnole — Qui est sans force — Titane.
4—Du verbe rire — Toitures horizontales.
5—Qui fait intervenir l'action du feu — Préfixe qui multiplie par un million — Hardi.
6—Ville d'Italie — Choisi.
7—Injure — Point cardinal.
8—Piliers quadrangulaires — Guère — Interj.
9—Savant — Démonstratif.
10—De bonne heure — Placer.
11—Paradis terrestre — Père, Fils et Saint-Esprit.
12—Sud-est — Charge d'un bourricot — Epoux de Créüse.

HORIZONTALEMENT

1. TENEBREUSES; 2. IPECA - NNE - OP; 3. NO - ORAL -TERA; 4. TUTU - SIS - PET; 5. ASER - SENTI; 6. MENTEUR-HEIN; 7. ARDEUR - RESTE; 8. RETENIR - ER; 9. RUE-ERIGER; 10. ESSOR - DISERT; 11. ESOPE - DECUE; 12. PRE - ESSE - USE.

VERTICALEMENT

1. TINTAMARRE; 2. EPOUSER - USER; 3. NE - TENDRESSE; 4. ECOURTEE- OO; 5. BAR-EUTERPE; 6. ASSURER - ES; 7. ENLIER - NID; 8. UN - SN - RIGIDE; 9. SET - THERESE; 10. EPIES - RECU; 11. SORE - ITE - RUS; 12. PATINER - TEE

Mots cachés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	P	R	I	X	E	B	O	I	R	O	N	T	C	C
2	A	R	O	T	I	I	E	S	O	R	R	O	O	O	O
3	R	A	I	O	E	S	O	A	E	N	N	O	N	M	R
4	E	V	S	N	S	U	A	V	E	S	E	T	R	O	T
5	T	I	S	N	E	O	I	O	P	A	R	L	E	R	A
6	U	R	O	O	I	V	O	I	L	A	T	R	A	I	N
7	A	M	P	U	A	E	E	R	I	T	A	V	O	I	R
8	S	O	U	S	T	T	R	R	I	T	E	S	T	E	R
9	C	R	E	A	R	A	E	E	R	R	I	E	S	E	A
10	B	U	T	E	R	M	E	A	S	G	S	T	V	P	S
11	X	S	N	M	E	O	I	U	N	O	A	I	O	E	P
12	L	N	E	N	V	N	I	E	U	U	V	R	E	R	O
13	E	E	T	R	E	T	R	R	R	R	O	D	I	E	T
14	B	R	I	S	E	A	D	E	E	V	I	E	S	S	E
15	E	A	B	R	I	S	R	S	E	P	R	O	S	E	S

Aviver
avoir
amont
armée
abris

Biens
boiront
brise

Contrairement
créa

Etats
étrenne
ères
être
Idées

Noms
noin
nonne
nous

Orne

parlera
prier
prix
proses
pote
pères

Rôti*
rêve
rite
restaurer
revenir
revivre
rites
rois
ravir
rose
rare

Suite
sous
sourds

serein
savoir*

signerai
soie
suaves
sautera

Taies
tort
tester
troic
troc
travers
tons
traines
trot
train*
terme

Urée

Voilà
voix
vaseux
vies
vous

9 lettres cachées

Solution du Mot Caché de la semaine dernière: PERMETTRE

Cartes d'affaires

Histoire de la communauté française d'Edmonton

1795 à 1935

par Edward John Hart

Thèse de Maîtrise ès Arts soumise à la faculté d'études diplômés de l'Université de l'Alberta Département d'histoire

- I -

PREFACE

Bien que beaucoup de travail sérieux ait été fait concernant tous les aspects du fait français au Québec, il s'en est fait relativement peu dans le cas du fait français dans les régions qui, après 1870, constituaient les Territoires du Nord-Ouest. Le présent travail tentera d'examiner ce fait par le truchement d'une communauté francophone particulière: celle d'Edmonton. Cela ne veut pas dire que la communauté francophone d'Edmonton était tout à fait typique, mais elle était très importante et, sous plusieurs rapports, elle comportait des caractéristiques qu'on retrouve dans toutes les communautés francophones de cette région. Pour faciliter cette étude, nous avons tenté d'examiner cette communauté sous trois aspects, à la vérité assez vastes. Nous tenterons tout d'abord de considérer cette communauté dans son ensemble tout en tenant compte des individus qui ont joué un rôle important dans le développement d'Edmonton qui fut d'abord un poste de fourreurs, puis un village et enfin une ville importante. Deuxièmement, nous considérerons la vie sociale de cette communauté et les types de structures sociales qui s'y sont développées. Ici nous nous attarderons sur l'élite de cette partie de la communauté. Au sein de cette élite, il y avait les personnes qui avaient tendance à agir comme chefs de file de la population dans les domaines religieux, social économique et politique; aussi nous considérerons le double rôle de cette élite, soit celui de protéger l'identité française à Edmonton et en Alberta, et aussi de maintenir les liens entre les Français, les Anglais et les autres. Troisièmement, nous considérerons les attitudes de la communauté face à plusieurs questions telles que la politique, l'éducation et la colonisation. Jusqu'à un certain point, nous comparerons ces attitudes à celles qu'on retrouvait au Québec.

Nous exprimons notre sincère gratitude au Dr L.G. Thomas qui a suggéré le sujet de cette thèse et qui en a dirigé la poursuite; à feu le Père Emile Tardif, o.m.i., qui fut d'une aide inestimable dans la recherche de documents dans les archives oblates d'Edmonton, et qui a bien voulu faire la correction d'épreuves; au personnel de la bibliothèque parlementaire d'Edmonton, qui a également fourni de la documentation; au Dr Roger Motut qui nous a permis de faire usage de ses précieux exemplaires de L'OUEST CANADIEN; et à toutes les personnes qui se sont prêtées de bonne grâce à des entrevues.

RESUME

Il faut remonter aussi loin qu'en 1705 pour déceler la présence de francophones dans la région d'Edmonton. A cette époque, des coureurs de bois canadiens-français étaient engagés par la compagnie North West dans la traite des fourrures. Avant l'amalgamation de la compagnie North West à la compagnie de la Baie d'Hudson, en 1821, cette dernière avait aussi commencé à engager des Canadiens-français aux environs du Fort Edmonton. Les deux compagnies employaient aussi des Métis francophones, qui étaient issus de mariages entre Français et Indiens. Vers le milieu du XIXe siècle, s'ajoutèrent à ces premiers éléments français, les missionnaires francophones catholiques. Ces derniers venaient évangéliser les trafiquants de fourrures, les Métis et les Indiens: du même coup, ils assuraient la préservation de la langue et de l'identité françaises.

Après 1870, alors que la colonie d'Edmonton prenait de l'importance, on érigea une nouvelle église catholique, St-Joachim, en dehors des murs du Fort. Cette église devint le point de ralliement religieux et social d'une population francophone qui augmentait lentement, et dont une bonne partie venait du Québec. A la suite de la rébellion en 1885, une nouvelle église plus spacieuse fut construite, et on ouvrit une école; mais il devint vite évident que la population francophone était en déclin en raison de la venue d'autres groupes ethniques. Aussi le clergé mit sur pied un programme de colonisation francophone. Ce programme connut un certain succès parce qu'on fit venir d'autres francophones dans la région d'Edmonton, mais dans l'ensemble de la population, la proportion des francophones ne cessait de décroître. Face à cette situation, de nouvelles mesures s'imposaient pour assurer l'identité française, et il en résulta la fondation d'une Société locale Saint-Jean-Baptiste, la publication d'un journal de langue française, et un engagement dans la politique locale et territoriale.

Ces mesures firent surgir une élite, venue du clergé, des politiciens, des hommes d'affaires et des professionnels francophones, élite qui était préparée à diriger le reste de la communauté.

Entre 1905 et 1914, ces efforts furent couronnés de succès et on peut dire que cette période fut l'apogée de l'histoire de la communauté. Cependant, avec la première Guerre mondiale et la crise de la Conscription qui s'en est suivie, la situation a commencé à se détériorer. Entre 1918 et 1935, l'identité et l'influence de la communauté francophone connut un déclin graduel, et cela pour plusieurs raisons: changement au sein de sa structure sociale, une très forte réducation dans la proportion du clergé francophone, des disputes politiques, et bon nombre d'autres facteurs. Si l'identité de la communauté n'est alors pas complètement disparue, c'est grâce à la tenacité de l'élite à maintenir les droits français, et c'est grâce aussi à son influence sur l'ensemble de la ville.

(A suivre la semaine prochaine)

L'A.C.F.A. c'est nous tous!

(Suite de la première page)

Un leadership qui s'affirme

afin d'assurer un plus grand nombre d'activités qui répondraient aux désirs et aux goûts d'une plus grande variété de francophones.


Suzanne Bugeaud, présidente, Edmonton


Raymond Albert, président, Saint-Paul

A Edmonton, on songe à des activités qui intéresseraient tous les groupes francophones existants qu'ils fassent ou non partie de l'A.C.F.A.

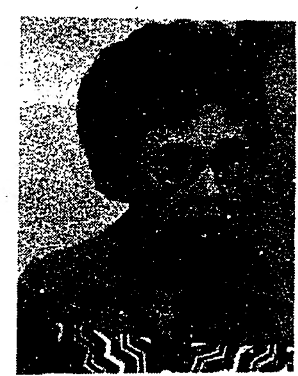
On a également établi les grandes lignes du prochain Conseil général qui aura lieu le 7 décembre prochain. Entre autres choses, une décision finale sera prise concernant les fonds de la Société de prêts aux étudiants.

Le terrain de l'A.C.F.A.

Enfin, l'exécutif a adopté une résolution selon laquelle une consultation provinciale serait faite concernant l'éventuelle disposition de son terrain de 80 acres sur lequel sont érigées les tours du poste CHFA. Ce terrain est actuellement loué à Radio-Canada, mais dans un avenir assez rapproché, il sera disponible, prévoit-on, et l'A.C.F.A. doit dès maintenant prévoir les façons dont elle pourrait en disposer et l'usage qu'elle fera des fonds que cette transaction lui apportera.

Conclusion

Bref, un grand nombre de sujets ont été traités durant cette rencontre, et ils l'ont été sérieusement. La participation de chacune des personnes présentes a été maximale. On pouvait sentir chez cet exécutif une indiscutable prise en main des intérêts de la francophonie albertaine et un leadership qui entend prendre ses responsabilités.


Marguerite Dentinger, Animatrice, Falher


Raymond Lamoureux, président, Rivière-la-Paix


Paul Morin, conseiller, Edmonton